

5 000 conifères décoreront les rues de Montréal au temps des Fêtes



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Avec un peu de neige poudreuse, les petits sapins accrochés aux lampadaires de la rue Saint-Jacques livrent une image de carte de Noël ancienne d'un merveilleux effet. De plus, les petits conifères ont été ornés d'ampoules multicolores qui contribueront davantage à créer une ambiance féerique.

■ Pour opérer la magie des Fêtes, stimuler le commerce et créer l'ambiance, les administrateurs de la Ville de Montréal ont fait cette année appel à l'Association des producteurs d'arbres de Noël des Cantons de l'Est chez qui ils ont passé une commande de \$50,000.

Ils ont obtenu pour cette somme de 5 à 6,000 arbrisseaux (pins sylvestres et sapins baumiers) de moins de six ans qu'ils accrochent aux nouveaux lampadaires des artères commerciales.

DENIS MASSE

De plus, grâce à des dispositifs spéciaux qui avaient été prévus au moment du choix des lampadaires, ces arbres nains pourront être illuminés d'ampoules multicolores. Ces petits conifères sont spécialement cultivés dans la région de l'Estrie pour servir aux décorations de Noël.

Accrochés à certains types de lampadaires, ceux de la rue Saint-Jacques, par exemple, ils font vraiment « cartes de Noël » anciennes. On dirait qu'il n'y manque que l'allumeur des becs de gaz.

Vingt-deux artères commerciales de Montréal seront ainsi décorées au cours des prochains jours en plus de parcs publics, de patinoires et d'édifices appartenant à la Ville.

Le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre, souhaite que ces décorations hivernales vaudront à notre ville l'admiration des touristes d'hiver et créeront pour tous une ambiance vivante et féerique.

Trois rues en particulier seront privilégiées. C'est ainsi que les rues Monk et Ontario recevront en plus des petits conifères réguliers, des guirlandes de lumières acquises aux États-Unis. Ces guirlandes seront tendues à travers la rue en une quinzaine de points différents. Placées à titre d'essai sur ces deux rues cette année, ces décorations réutilisables pourront éventuellement être installées les années prochaines dans d'autres artères commerciales.

Sur la Plaza Saint-Hubert, les arbres sont à nouveau illuminés par des lumières blanches; très appréciées l'an dernier, ces décorations effectuent donc un retour cette année sur cette artère fréquentée.

Plusieurs patinoires seront aussi parées d'arbres de Noël, de lumières et d'autres éléments décoratifs. De plus, les patineurs pourront évoluer sur la glace au son d'une musique d'ambiance spécialement diffusée durant le temps des Fêtes.

Par ailleurs, les marchands de la rue Saint-Hubert ont appris avec bonheur l'octroi d'une subvention spéciale de \$1,2 million de la part du gouvernement fédéral afin de les aider à réaliser leur important projet de rénovation urbaine.

Cette subvention permettra aux marchands, en collaboration avec la Ville de Montréal et le gouvernement provincial, d'entreprendre sans tarder la construction des arcades qui surplomberont les trottoirs entre les rues Bellechasse et Jean-Talon.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Rue Masson, les employés de la ville de Montréal s'affairaient encore hier à la décoration spéciale des lampadaires. L'ornementation naturelle est faite de deux petits conifères jumelés à l'axe du lampadaire, un projet auquel les administrateurs ont consacré quelque \$50,000.

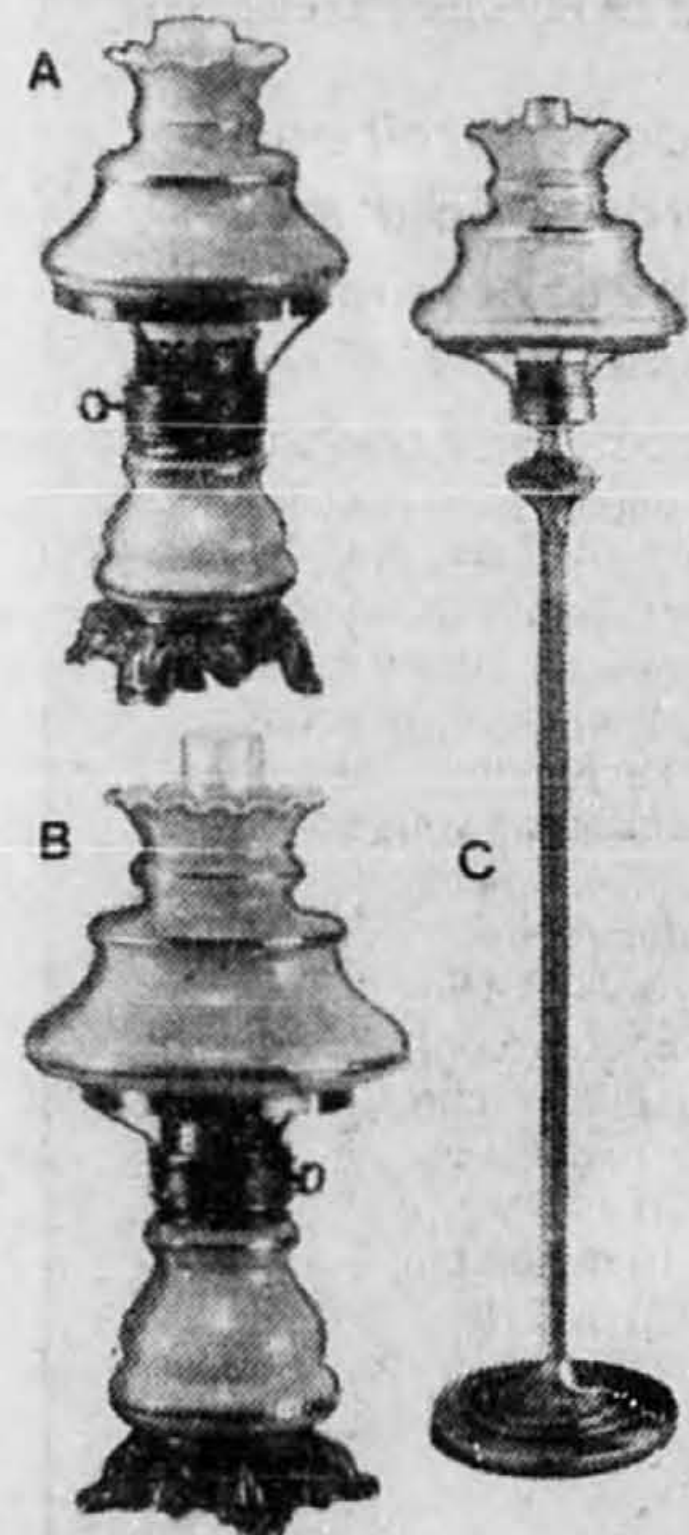
LA FOIRE DE LAMPES

un rabais de 20%

SUR TOUTES LES LAMPES DE TABLE, À PRIX RÉGULIER EN MAGASIN.

HEURES D'OUVERTURE EXCEPTIONNELLES

A COMPTER DU 12 DÉCEMBRE LE MAGASIN SERA OUVERT DE 9.00 HRS À 21.00 HRS. TOUS LES JOURS DU LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT, JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE.



C-LAMPE DE PLANCHER EN VERRE SOUFFLÉ À LA MAIN, BEIGE, 58" H.

SPECIAL \$189.95

B-LAMPE DE TABLE EN VERRE SOUFFLÉ À LA MAIN, BEIGE, 22" H.

SPECIAL \$139.95

A-PETITE LAMPE DE TABLE EN VERRE SOUFFLÉ À LA MAIN, BEIGE, 18" H.

SPECIAL \$109.95



D-LAMPE DE PLANCHER AU FINI LAITON ANCIEN 63" H.

SPECIAL \$129.95



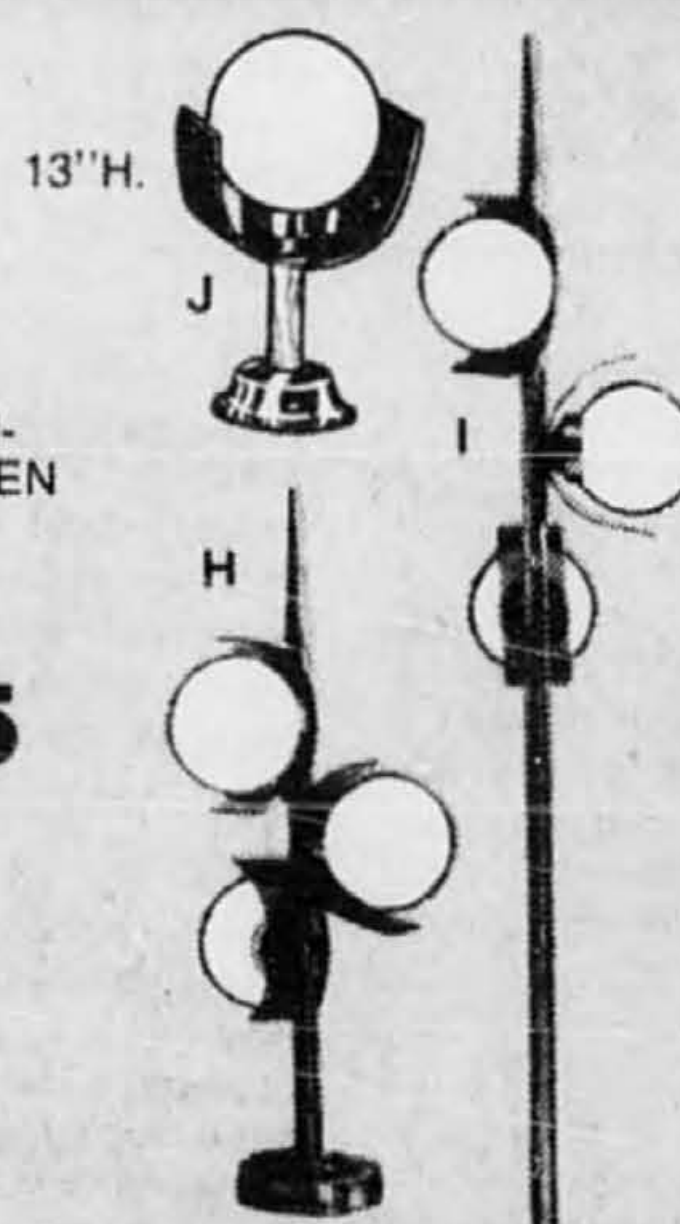
E-LAMPE DE TABLE AU FINI LAITON ANCIEN, 23" H.

SPECIAL \$89.95



F-LAMPE DE PLANCHER AU FINI LAITON SATINÉ OU LAITON ANCIEN 45,5" H.

SPECIAL \$69.95



G-LAMPE DE TABLE AU FINI LAITON SATINÉ OU LAITON ANCIEN 15,5" H.

SPECIAL \$59.95

I-LAMPE DE PLANCHER AU FINI CHROME 60" H.

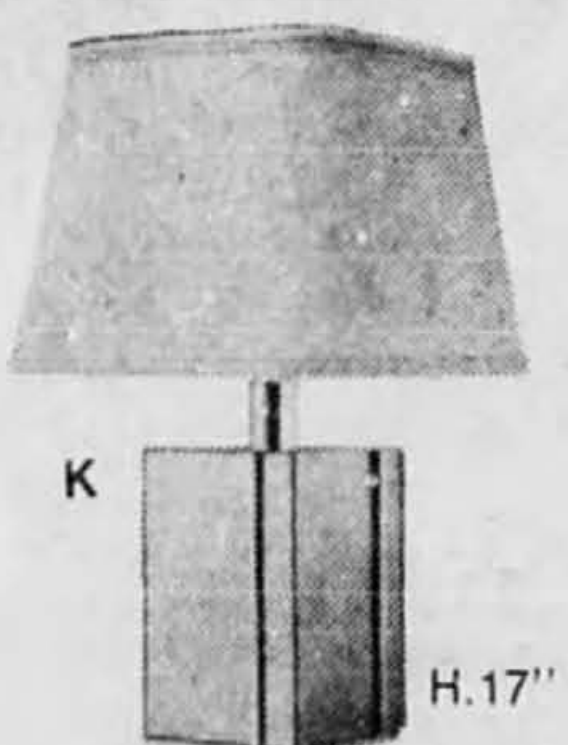
SPECIAL \$99.95

H-LAMPE DE TABLE AU FINI CHROME 30" H.

SPECIAL \$89.95

J-PETITE LAMPE DE TABLE AU FINI CHROME

SPECIAL \$24.95



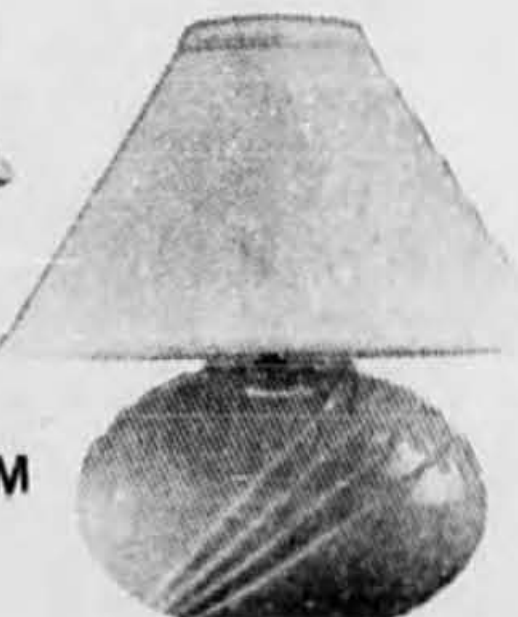
K-LAMPE DE MIROIR AVEC QUELQUES ACCENTS EN LAITON H.17"

SPECIAL \$59.95



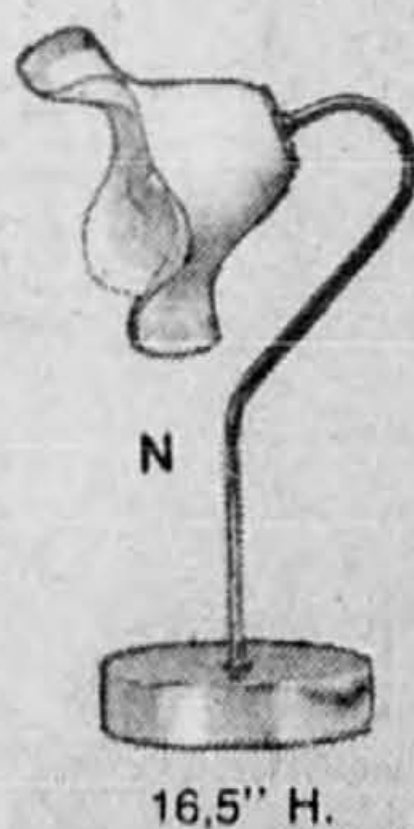
L-LAMPE DE TABLE EN CÉRAMIQUE, 18" H.

SPECIAL \$39.95



M-LAMPE DE TABLE EN CÉRAMIQUE, 14" H.

SPECIAL \$22.95



N-LAMPE DE TABLE AU FINI LAITON ET VERRE ITALIEN, DANS LE ROSE ET LE BEIGE, 16,5" H.

SPECIAL \$39.95

CADEAU CADEAU CADEAU

MINI LAMPE DE LECTURE PORTATIVE

IL SUFFIT DE LA FIXER AU DOS DE VOTRE LIVRE, À PILES OU ÉLECTRIQUE, COURANT 34.95

SPECIAL \$26.95

MODELE ECONOMIQUE ELECTRIQUE

SPECIAL \$19.95

boiteau luminaire

Embellit la lumière

6525 DECARIE 735-4631

NOUVEAU MAGASIN: 3130 CHEMIN DE CHAMBLY LONGUEUIL, 651-3620

CARREFOUR LAVAL MAIL CHAMPLAIN GALERIE D'ANJOU



Le médecin québécois : de plus en plus francophone, omnipraticien... et femme

Le médecin québécois est de plus en plus francophone, omnipraticien... et femme. Le Québec aura bientôt trop de médecins. Pourtant, le groupe des spécialistes vieillit et certaines spécialités sont en pénurie d'effectifs ou menacent de l'être. La proportion des femmes médecins a fait un bond prodigieux, de 6,6 p. cent en 1972 à 17,2 p. cent en 1983, alors qu'elles comptent pour 30 p. cent des résidents, et 51 p. cent des nouveaux inscrits en médecine.

HUGUETTE ROBERGE

Tels sont les points saillants d'une étude exhaustive sur les effectifs médicaux du Québec, situation de 1972 à 1982 et projection pour 1986. Effectuée par une équipe de recherche en santé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, elle était divulguée hier par la Corporation des médecins.

Le Québec a présentement 12 747 médecins, omnipraticiens, spécialistes et résidents (en voie de spécialisation). L'étu-



Le Dr Augustin Roy.

pour 625 à Montréal, mais de un pour 3 000 ou même pour 7 000 ailleurs. Les spécialistes ne veulent pas exercer en périphérie et le décret accompagnant la Loi 27 n'a pas réussi à les influencer. « Au contraire, affirme le Dr Roy, ce décret discriminatoire pour les nouveaux médecins et les nouveaux spécialistes cause plusieurs départs du Québec (près de 300 chaque année) et incite des médecins en fin de formation en spécialité à demeurer omnipraticiens pour ne pas être pénalisés en restant en ville. »

Parallèlement, il apparaît aujourd'hui que des spécialités comme l'allergie, l'anesthésie, la réanimation, la cardiologie, la chirurgie orthopédique, la médecine interne, la médecine nucléaire, la psychiatrie, la radiothérapie, sont en pénurie d'effectifs à des degrés divers, et que la chirurgie générale est en danger de le devenir bientôt.

La Corporation s'inquiète enfin du sort des médecins formés à l'étranger — parmi lesquels plusieurs Québécois et Cana-

Pourquoi des pré-arrangements?

Alfred Dallaire: des services intégrés

Des milliers de gens se prévalent de notre service de pré-arrangements pour éviter à leurs proches des décisions difficiles, trop souvent empreintes d'émotion. Ils savent que c'est une formule qui leur permet de régler de façon spécifique, et à l'avance, le type de funérailles correspondant à leurs moyens et reflétant leurs choix personnels.

Mais désormais il y a plus: les pré-arrangements Dallaire constituent aussi une façon avantageuse d'acquiescer à un terrain, une niche ou un enfeu dans un des mausolées du Cimetière près du fleuve.

Les pré-arrangements intégrés épargnent temps, argent et discussions au sein de la famille à un moment où on a surtout besoin de se recueillir.



Alfred Dallaire: une garantie financière double

Nous proposons un plan avec garantie financière double. C'est-à-dire que la totalité du montant que vous investissez lors de la signature du contrat est déposée dans un compte de la Fiducie du Québec. Un certificat d'acquiescement vous sera d'ailleurs remis par la Fiducie du Québec. Ceci vous assure la sécurité absolue de votre placement. De plus, votre plan est automatiquement indexé à la valeur de l'argent, quelle que soit la dévaluation. C'est pour vous l'assurance de recevoir demain des services au prix d'aujourd'hui.

Parce que les décisions prises à tête reposée sont toujours les meilleures...

Croissance des effectifs médicaux au Québec (1972-1982)

		Nombre et %		% annuel moyen de croissance
		1972	1982	
Omnipraticiens	Hommes	3091 (92.9)	4444 (79.8)	3.7
	Femmes	237 (7.1)	1125 (20.2)	16.9
Spécialistes	Hommes	4118 (94.9)	5349 (89.4)	2.6
	Femmes	220 (5.1)	567 (9.6)	9.9
Résidents	Hommes	891 (88.6)	871 (69.2)	-0.2
	Femmes	115 (11.4)	388 (30.8)	12.9
Tous	Hommes	8100(93.4)	10664 (83.7)	2.8
	Femmes	572 (6.6)	2080 (16.3)	13.8

de indique que le pourcentage du groupe des jeunes (moins de 45 ans) augmente chez les omnipraticiens, tandis qu'il diminue chez les spécialistes, où la moyenne d'âge est de 53 ans.

Le ratio médecin-population est passé de un pour 795 en 1972 à un pour 563 en 1982, deuxième meilleur au Canada, après celui de la Colombie-Britannique. Les médecins francophones représentent 82,7 p. cent du total, les anglophones, 17,3 p. cent (une diminution de plus de 4 p. cent depuis 1976).

Trop de médecins?

Selon cette étude, fondée sur les données de la Corporation et de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, les effectifs médicaux ont augmenté 5,3 fois plus vite que la population québécoise, au cours des dix dernières années.

Pour la Corporation, le phénomène se perpétuera si le nombre d'étudiants admis dans les facultés de médecine demeure le même. La Corporation n'a aucun pouvoir décisionnel sur ces admissions, les universités étant autonomes. Elle appréhende cependant pour bientôt un problème de surplus de médecins.

« L'imposition par le gouvernement d'un contingentement des postes d'internat et de résidence n'a aucun

effet direct sur les admissions aux études médicales, qui déterminent finalement les effectifs médicaux. Et les universités ne sont même pas soumises aux contingents imposés. Il n'y a eu pratiquement aucun changement dans les admissions en médecine: 633 en septembre 1981, contre 622 en 1982 et 623 en septembre 1983! »

La politique du 60-40

Le nombre des spécialistes a augmenté, mais beaucoup moins que celui des omnipraticiens (taux de 3,2 p. cent contre 5,3 p. cent). Alors qu'en 1972, la proportion était de 60 p. cent de spécialistes et de 40 p. cent d'omnipraticiens, cette proportion est aujourd'hui de 51,5 à 48,5. Et on prévoit qu'en 1986, il y aura plus de médecins généralistes que de spécialistes.

L'évolution des effectifs médicaux vers une majorité d'omnipraticiens résulte de l'option de plus en plus importante des étudiants pour la médecine générale. Visant un renversement de la proportion 60-40 (spécialistes-généralistes), le gouvernement a accéléré le mouvement en imposant un contingentement des postes de résidence (entrée de la formation en spécialité), en juin 1982.

Le président de la Corporation, le Dr Au-

gustin Roy, doute que cette politique se fonde sur des études sérieuses. « Son succès présuppose une motivation nouvelle des gens à consulter d'abord les omnipraticiens. Or, ils continuent d'aller voir directement leur gynécologue, leur pédiatre, leur cardiologue... »

« En 1975, la Corporation présentait à l'Office des professions un projet de règlement pour la délivrance du permis d'exercice exigeant pour les omnipraticiens une formation spécifique de deux ans en omnipraticité. Ce projet est toujours à l'étude. L'augmentation du nombre et de la proportion des omnipraticiens se fait plus rapide que prévue et, à moins que la population ne soit amenée à consulter prioritairement les omnipraticiens, la politique 60-40 du gouvernement en faveur des médecins de pratique générale est inopportune. »

Les trous à combler

Si la répartition des omnipraticiens s'est beaucoup améliorée depuis dix ans (quatre régions seulement ont un ratio médecin-population de plus de 1 000), il en va autrement des spécialistes. Alors qu'il y a un spécialiste pour 1095 habitants dans l'ensemble du Québec, le ratio est de un

diens — et empêchés de pratiquer au Québec, faute d'un nombre suffisant de postes d'internat à leur disposition (30 par année).

« Nous en avons 150 présentement en liste d'attente, dont certains occupent des emplois de pompistes ou de mécaniciens, s'ils ne sont pas assistés sociaux! Si on désire stopper l'immigration de médecins, qu'on le dise clairement! La politique du gouvernement en cette matière est totalement incohérente: il laisse végéter 150 médecins qui ont rempli toutes les conditions d'admission à un stage d'évaluation, alors qu'il encourage des universités, des hôpitaux et des régions en pénurie de médecins à aller en recruter ailleurs. Nous ne pouvons être complices d'une telle inconséquence! »

La Corporation propose que les spécialistes « recrutés » à l'étranger pour les régions en pénurie obtiennent un permis d'exercice temporaire, limité au temps requis pour que le Québec produise ses propres spécialistes. Priorité aux Québécois et aux médecins formés ailleurs, souvent venus au Québec sous la foi de belles promesses d'avenir... et 'poireautant' sur place.

Chercher pourquoi la pauvreté est source de maladies

EDMONTON (PC) — Le Dr G. L. Higgins, professeur de médecine, affirme que les chercheurs médicaux doivent faire davantage pour découvrir pourquoi la pauvreté est une source de maladies. « Le pauvre souffre », a confié lors d'une interview le Dr Higgins, président du département de médecine familiale à l'Université de l'Alberta. « Les inégalités sociales sont très, très évidentes. » À titre d'exemple, le professeur Higgins cite le cas des mères de milieux défavorisés qui ont plus de problèmes au moment d'un accouchement. L'insécurité et l'anxiété qui sont le lot des pauvres, et auxquelles viennent se greffer des facteurs tels que la malnutrition, peuvent contribuer à un grand éventail de maladies, soutient le professeur de médecine.

Les médecins ne peuvent traiter la pauvreté, dit-il, mais, en étudiant comment la façon de vivre cause des maladies, les médecins peuvent être en mesure de prévenir des problèmes de santé. De l'avis du Dr Higgins, la recherche sur la façon dont le style de vie des gens provoque la maladie — y inclut des problèmes de dégénérescence, tels que les maladies cardiaques et les affections pulmonaires — pourrait rapporter d'énormes dividendes. L'abus de l'alcool est un bon exemple, parce que l'alcoolisme provoque des problèmes sociaux, comme les mauvais traitements infligés aux enfants, et les tragédies routières, a ajouté le Dr Higgins.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, votre dépliant explicatif sur les pré-arrangements

NOM _____
 RUE _____
 VILLE _____
 CODE POSTAL _____ TÉL. _____

Alfred Dallaire INC.

Le spécialiste des pré-arrangements
 1120, rue Jean-Talon est
 Montréal, Québec H2R 1V9
 270-3111

Nous pensons d'abord à la vie

LP 7-12-83

Woolco

SHEAFFER

Ensemble-cadeau stylo et crayon

Faites confiance aux produits de qualité Sheaffer. Stylo et crayon au fini chromé.

Stylo et crayon 17⁹⁵ l'ens.

Stylo seulement, chac... 8⁹⁵

Prix en vigueur jusqu'au 10 décembre 1983. Venez tôt pour un meilleur choix.

Woolco

BROSSARD: PLACE PORTOFINO 7700, boul. Lacombe, point Champlain

LAVAL: CENTRE L'AYAL, Série B des Lacroix, des Laurierides et boul. St-Martin

ST-LEO-VARD: CENTRE LANGUEVILLE, 7445, boul. Langueville et Jean-Talon est

KIRLAND: PLAZA ST-CHARLES, Série 20 de la Tronçonne et boul. St-Charles

LONGUEUIL: PLACE CENTREVILLE, boul. Robert-Therrien et Curé Paré

REPENTIGNY: LES GALERIES RIVE NORD, 100, boul. Brin

ROSEMERE: PLACE ROSMERE, 401, boul. Labelle

LAVAL: CENTRE LE CAVALIER, 8248, boul. Champlain

SAINTE-BLANCHE: LES GALERIES RICHELIEU, 978, boul. de Semoures

VALLEYFIELD: CENTRE VALLEYFIELD, 20, chemin Dufferin

JEANNE-MANCE: GALERIES JEANNE-MANCE, 1055, boul. Frenette

LE REPAS \$2

Une très bonne raison pour venir manger chez... Woolco

EN EXCLUSIVITÉ AUX LECTEURS DE LA PRESSE

L'AGENDA DU CENTENAIRE



REVIVEZ LE MONTRÉAL DU SIÈCLE DERNIER!

Cette aventure vous est rendue possible grâce à LA PRESSE. En effet, pour marquer ses 100 ans, LA PRESSE présente son agenda du Centenaire, reparté sur 15 mois et débutant le 20 octobre 1983. Plus de 60 illustrations vous feront parcourir le Montréal d'autrefois.

- À donner en cadeau**
- à votre famille
 - à vos amis
 - à votre patron
 - à votre secrétaire

FORMAT 9" x 8"
 PRIX RÉGULIER **9,95 \$**
 Abonnés de LA PRESSE **8,15 \$**

S.V.P. allouer un minimum de 10 jours pour la livraison.

BON DE COMMANDE

Veillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «L'AGENDA DU CENTENAIRE DE LA PRESSE» au prix de 9,95\$ chacun, plus 1\$ de frais de poste et manutention () Je suis abonné à LA PRESSE. Veillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «L'AGENDA DU CENTENAIRE DE LA PRESSE» au prix de 8,15\$ l'exemplaire plus 1\$ de frais de poste et manutention.

No d'abonné

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse, Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement:

MASTERCARD No

VISA No

Inscrivez en lettres moulées le nom tel que vous désirez le voir apparaître sur l'agenda.

A retourner aux

Éditions La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques
 Montréal, Québec H2Y 1K9

NOM

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

TEL

TOTAL

Ci-joint

(Plus 1 \$ pour frais de poste et manutention)

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Les infractions à la Loi des poids et mesures sont les plus nombreuses

Selon Consommation et Corporations Canada, les infractions à la Loi sur les poids et mesures continuent de dominer largement les poursuites et condamnations prononcées en vertu des lois fédérales sur la protection des consommateurs.

Ainsi, pour le trimestre allant du 1er juillet au 30 septembre 1983, des 28 condamnations pour des infractions à quatre lois sur la protection des consommateurs (Poids et mesures, Emballage et étiquetage des produits de consommation, Aliments et drogues et Produits dangereux), 18 avaient trait à la Loi sur les poids et mesures, dont huit falsifications d'odomètres.

Un seul vendeur québécois de voitures usagées a été mis à l'amende pour avoir «reculé le speedomètre» de son tacot. C'est dans la riche province de l'Alberta où ce type de resquillage semble le plus fréquent. Trois «honnêtes» vendeurs de cette province ont en effet été condamnés à des amendes, dont la plus élevée dépasse pratiquement la valeur de la bagnole, soit \$4 500!

Des cinq infractions à la Loi des aliments et drogues, c'est le magasin Steinberg, du 1500 rue Atwater, à Montréal, qui a écopé de l'amende la plus élevée, \$1 000, pour avoir vendu des crevettes et des pétoncles qui ne portaient pas la mention «produits décongelés». D'autre part, la maison Trail Meats (1981) de Neepawa, au Manitoba, a été condamnée à \$106 d'amende pour avoir vendu un «arriéré de boeuf» auquel il manquait quelques pièces, dont un rôti de ronde, trois biftecks de surlonge et trois biftecks d'aloyau. Comme on le voit, il y a parfois lieu de se méfier de ses «arrières».

Un magasin de cadeaux du quartier chinois de Montréal, Wah Fung, a par ailleurs été condamné à une amende de \$300 pour avoir mis en vente des assiettes en céramique peintes avec de l'émail qui contenait du plomb, et qui devaient ou pouvaient être utilisées pour garder, faire cuire ou servir les aliments. Les analyses ont démontré que la teneur en plomb d'un tel produit était de plus de 7 parties par million.

De son côté, le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation souligne que ses inspecteurs ont également été vigilants au cours du dernier trimestre. En effet, ils ont obtenu 49 condamnations contre autant de contrevenants qui ont dû payer des amendes totalisant \$13 320. La plupart des infractions ont trait à l'entretien sanitaire et aux règles de l'hygiène. Ils impliquent, pour la plupart, des établissements commerciaux tels les restaurants, les boucheries et poissonneries.

Mme Popovici réclame \$ 500 000

L'avocate Micheline Parizeau-Popovici réclame un demi-million de dollars de Jean-Yves Gagné et Marie-Chantal Gobeil qui, la semaine dernière, avaient institué contre la spécialiste du droit matrimonial une première procédure dont il a été grandement question dans les médias.

Il s'agissait d'un bref de saisie avant jugement déposé au greffe de la Cour supérieure contre Me Popovici, procédure se rapportant à la propriété d'une voiture de luxe, et que celle-ci qualifie d'abusives et de vexatoires, d'autant plus que la nouvelle a été reprise autant dans LA PRESSE que dans les hebdomadaires *Dimanche Dernière Heure* et *Dimanche Matin*. C'est par le biais des médias que l'avocate aurait d'ailleurs appris l'existence de l'action entreprise contre elle.

Me Popovici affirme en outre que cette action «est basée sur des allégués faux et insuffisants pour justifier l'existence même de la procédure», et conclut en affirmant qu'un tort «important, substantiel et irréparable» lui a ainsi été causé.

À temps selon la loi, mais en retard selon... la Charte

Un résident de la région de Lanaudière, M. Pierre J. Laurin, qui avait été inculpé d'avoir filé à 110 kilomètres à l'heure sur la route de Saint-Zénon, le 30 avril 1981, vient d'être libéré de cette accusation, par une ordonnance en arrêt des procédures prononcée par le juge Georges Sylvestre. Même si, dans un premier temps, le magistrat avait décidé qu'en déposant la dénonciation contre le prévenu, le 9 juin 1982, la poursuite n'avait pas dépassé la limite de temps permise par la loi des procédures sommaires. Celle-ci laisse en effet à la couronne un délai de deux ans, pour procéder.

Le juge Sylvestre n'en décide pas moins, en faveur du prévenu en acceptant l'argument de son procureur reposant sur les nouvelles dispositions de la Charte canadienne des droits.

Cette nouvelle législation stipule, on le sait, qu'un accusé doit être jugé dans un délai raisonnable. Or, comme c'est le 30 octobre dernier que le prévenu est revenu devant la cour pour être jugé de cette infraction routière, la cour en vient à la conclusion que même s'il n'y avait pas eu prescription en vertu de la première loi, le délai de 30 mois encouru avant que l'accusé ne soit devant le tribunal pour le procès est intolérable.

À son grand dam, un ordinateur la fait propriétaire de sept voitures

OTTAWA (PC) — Pour Heather Huntington, la guigne se présente sous le chiffre sept.

Depuis un an, elle est la propriétaire enregistrée de sept voitures dont six n'ont jamais stationnée en face de sa demeure de Kanata, Ont.

Or, voilà qu'aujourd'hui, elle est aux prises avec non pas une mais bien sept sommations à comparaître en cour pour sept violations du Code de la route, soit une par voiture.

Le coupable est un ordinateur capricieux du ministère des Transports.

Mme Huntington, qui est âgée de 42 ans, s'efforce de mettre de l'ordre dans son dossier avec le ministère des Transports depuis qu'elle a écrit pour renouveler le collant apposé sur la plaque d'immatriculation de sa voiture lors de son anniversaire de naissance, en juillet dernier.

Le cadeau d'anniversaire du ministère a consisté en sept collants pour autant d'autos. Cela devait également lui permettre d'obtenir un premier indice pour une mystérieuse sommation qu'elle avait reçue en mai.

Elle a donc retourné à Toronto les six autres collants ainsi que la sommation reçue quelques semaines plus tôt par la poste, demandant aux fonctionnaires de faire les corrections qui s'imposaient. Or, à sa grande surprise, les sommations ont continué de lui être acheminées.

La septième lui est parvenue cette semaine, lui ordonnant de se présenter devant le tribunal le 20 janvier.

Son problème a débuté quand elle s'est procuré une auto modèle 1978 d'un garage qui a changé de propriétaire en mai 1980.

En janvier 1983, quand elle s'est présentée au bureau des licences pour renouveler son collant, elle a été informée que l'auto était encore enregistrée au nom du garagiste. Elle a alors fait changer l'enregistrement de la voiture.

George Odell, un porte-parole du ministère des Transports, dit que les concessionnaires disposaient autrefois de numéros d'identification enregistrés pour un certain nombre de voitures. Lorsqu'une des voitures était vendue, un nouvel enregistrement basé sur le numéro de licence de l'individu était entré dans les ordinateurs du ministère.

Mais les fichiers du ministère indiquent que tous les véhicules sous ce nombre d'identification enregistrés ont été transférés à Mme Huntington quand le bureau des véhicules-moteurs a modifié son système de plaques, en décembre 1982.

À partir de cette date, la plaque d'immatriculation devenait la propriété du propriétaire du véhicule.

Selon M. Odell, l'erreur originale aurait été commise au cours de la période de transition.

Une vérification faite lundi auprès du bureau d'Ottawa du Bureau des véhicules moteurs a indiqué que Mme Huntington est inscrite comme propriétaire d'une seule voiture.



Offrez chaleur et confort à Noël.
 Modèles pour elle et lui.

Lullabies

Pantoufles pour dames.

En peluche acrylique. Élastique satiné. Rose, bordeaux, beige, etc. P.M.G.

Prix courant Woolco, la paire: 5.97

4.88 la paire

20% de rabais

Pantoufles en suédine pour dames

Doublure et revers en peluche acrylique. Beige, bleu, rose. 5 à 9.

Prix courant Woolco, la paire: 9.97

7.88 la paire

20% de rabais

Pantoufles pour hommes

Empeigne en uréthane. Semelle en cuir suédé. 3 teintes. P.M.G. Étui pratique inclus.

Prix courant Woolco, la paire: 9.97

7.88 la paire

A. Rabais de \$3! Pantoufles

«Leisure Treads» pour hommes. Empeigne en tissu. Élastique sur les côtés. Plaid gris. 7 à 11.

Prix courant Woolco, la paire: 14.97

B. Pantoufles «Leisure Treads» pour hommes.

Empeigne en tissu. Semelle flexible. Plaid rouge. 7 à 11.

Prix courant Woolco, la paire: 12.97

Au choix:

11.88 la paire

Prix en vigueur jusqu'au 13 décembre 1983. Venez tôt pour un meilleur choix.



BROSSARD
 PLACE PORTOMELLO
 7200, boul. Taschereau
 point Champlain

L'AVIL
 CENTRE L'AVIL
 7200, boul. Taschereau
 des Laurentides
 et boul. St-Martin

CARREFOUR RABAIS
 LANGUELEUR
 7445, boul. Langueleur
 et Jean-Talon est

IRKLAND
 PLAZA ST-CHARLES
 3000, boul. St-Charles
 de la Transcanadienne
 et boul. St-Charles

LONGUEUIL
 PLACE CENTREVILLE
 boul. Roland-Therrien
 et Curé-Poirier

REPENTIGNY
 LES GALERIES RIVE-NORD
 100, boul. Brien

ROSEMERE
 PLACE ROSMERE
 401, boul. Labelle

LE SALLE
 CENTRE LE CAVALIER
 8248, boul. Champlain

SAINTE-ANNE
 LES GALERIES RICHELIEU
 978, boul. du Séminaire

VALLEYFIELD
 CENTRE VALLEYFIELD
 30, chemin Dufferin

JOLLETTE
 GALERIES JOUETTE
 1055, boul. Firestone



Une très bonne raison pour venir manger chez... **Woolco**

Priorité aux scientifiques d'Ayerst

■ Un comité de sélection et de recrutement de la Société générale de financement a commencé hier à interviewer 29 docteurs en chimie, biochimie, pharmacologie et microbiologie des Laboratoires Ayerst de Ville Saint-Laurent, qui pourraient constituer le noyau du groupe de chercheurs du complexe bio-industriel que, de concert avec la SGF, l'INRS-Santé et l'Université du Québec, le gouvernement péquiste veut voir aménager à proximité de l'Institut Armand Frappier, à Laval.

ANDRÉ CHÉNIER

« Il nous faut faire vite », a indiqué M. Robert Dugal, directeur de l'INRS-Santé et membre du comité de sélection, dont les deux collègues sont le Dr Fernand Labrie, endocrinologue du Centre hospitalier de l'Université Laval, et M. Yvon Brouard, fonctionnaire.

Joint par téléphone, mais également présent par lettre, les 29 diplômés ont tous accepté d'être candidat à l'un ou l'autre des 24 postes-clés que leur offre la SGF dans son futur laboratoire lavallois, les 61 autres postes à pourvoir étant principalement des postes de technicien, d'adjoint, d'appareur ou autres.

Tous Québécois, Canadiens d'origine ou naturalisés, les 29 candidats font partie des quelque 150 spécialistes de Ayerst qui habitent dans la région montréalaise et qui, pour l'instant, travaillent encore chez Ayerst. Derniers d'une équipe originelle d'environ 300 personnes ils auraient dû, le 1er janvier et conformément à la décision de leur employeur de déménager toute sa recherche biologique et biotechnique au New Jersey, soit imiter l'exode de plusieurs de leurs compagnons aux USA soit trouver de l'emploi ailleurs au pays.

Perspectives peu réjouissantes à l'aube d'un nouvel an, et l'offre de la SGF semble venir à point non seulement pour colmater une brèche qui tend à s'élargir dans l'emploi spécialisé au Québec, mais également pour poser les bases d'une industrie nouvelle et autonome, dont les retombées commerciales ne sont pas à négliger.

Le protocole

Pour sa nouvelle filiale, la Société de recherche bio-industrielle, la SGF s'engage à embaucher un personnel « d'au plus 85 personnes », qui seront rémunérées en vertu d'une subvention gouvernementale de cinq ans, au montant de \$25 millions.

« Le protocole d'entente conclu la semaine dernière entre la SGF, le ministère de la Science et de la Technologie et le ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme, précise M. Dugal, prévoit que les chercheurs toucheront leur salaire actuel, plus 6 p. cent d'augmentation au 1er janvier, plus 50 p. cent pour les fournitures de recherche dont ils pourraient avoir besoin, produits chimiques, cobayes, etc. Pour sa part, la SGF se réserve le financement des immobilisations majeures en immeubles et équipement de laboratoire, au montant de \$7 millions ».

Subvention incluse, les coûts d'exploitation prévus seraient de l'ordre de \$4,5 millions par année. « La SGF, souligne Jacques Nepveu, adjoint au président Jean-Claude Lebel, estime que la SRBI pourrait devenir rentable en cinq ans ».

La commercialisation des produits (tout d'abord des peptides et autres produits de chimie fine qui ont des applications dans les domaines alimentaire et pharmaceutique, puis des produits plus évolués de biotechnologie) sera du ressort de Bio-Endo, filiale de Bio-Méga, elle-même filiale de la SGF. Bio-Endo

commercialise déjà des trousse de diagnostic, tout en offrant des services d'analyse. Il est aussi question, pour la SRBI, de services techniques à contrat.

L'emplacement

Si la diligence s'impose en matière d'embauche, vu la précarité de la situation pour les chercheurs restants d'Ayerst, elle s'impose aussi, et pour les mêmes raisons, dans le choix d'un emplacement pour le futur laboratoire.

L'Institut Armand Frappier, institution de l'Université du Québec dont le campus s'étend sur 140 acres en bordure de l'autoroute des Laurentides à Laval, a offert d'accueillir le nouveau laboratoire mais il est peu probable que ce soit dans ses propres locaux.

« Ce pourrait être un lopin de terre s'il nous faut construire, reconnaît Jacques Nepveu. Mais il n'est pas vital que nous nous installions sur le campus même de l'IAF. Il suffirait de trouver un immeuble approprié dans les environs ». Cependant, il faudra là-aussi faire vite pour pouvoir loger les chercheurs dans un minimum de temps... de trois à six mois.

« Mais, si nous ne trouvons pas immédiatement ce qu'il faut, peut-être est-il possible d'en venir avec Ayerst à une entente qui permettrait à ces chercheurs de rester à l'emploi de cette compagnie pendant encore trois ou six mois ».

INRS et ESSSB

Dans le contexte d'un futur complexe bio-scientifique et industriel, l'Institut national de recherche scientifique (santé) et une nouvelle constituante de l'Université du Québec, l'École supérieure des sciences de la santé et des biotechnologies, seraient également appelés à aménager à Laval, à proximité de l'Institut Armand Frappier.

Mais pourquoi cette vogue pour un regroupement à cet endroit?

M. Duval nous l'explique. Il est logique de rassembler des institutions de recherche à vocation comparable ou complémentaire, non seulement parce que ce rassemblement permet des économies d'échelle en matière de ressources humaines ou physiques, mais aussi parce qu'il favorise des échanges d'idées qui sont souvent fructueux.

« Ces regroupements sont courants aux USA, mais l'INRS en fournit ici un exemple. C'est ainsi que l'INRS-Télécommunications occupe le même immeuble que Bell Northern à l'île des Soeurs, l'INRS-Energie un emplacement près de l'IREQ (Institut de recherche d'Hydro-Québec) et INRS-Océanologie un emplacement près de l'Institut maritime de Rimouski ».

Pour l'INRS-Santé, l'offre de terrain d'Armand Frappier, institution reconnue mondiale pour ses vaccins, permettrait d'éliminer un vieux problème. En effet, INRS-Santé occupe en location de plus de 15,000 pieds carrés à l'hôpital psychiatrique Louis-Hippolyte Lafontaine et, à la suite d'incendies qui ont sensiblement réduit sa superficie, cette institution a un grand besoin d'espace où regrouper et améliorer ses services à la clientèle. Le départ longtemps promis d'INRS-Santé faciliterait les choses.

En ce qui concerne l'École supérieure des sciences de la santé, dont le conseil des gouverneurs de l'UQ a instamment recommandé la création au ministre de l'Éducation en proposant « un mode spécial de financement » pour une telle institution, elle ferait également partie du complexe envisagé pour Laval. L'UQ doit en dévoiler davantage à ce sujet mercredi prochain, lors d'une conférence de presse... à l'Institut Armand Frappier.

Cette année, faites-nous plaisir!

Offrez et recevez des cadeaux grâce à

la presse

100 ans



Durant l'année du Centenaire, offrir un abonnement à LA PRESSE à une personne chère, c'est non seulement s'assurer que chaque matin elle aura à sa porte l'actualité sous toutes ses formes, mais c'est aussi lui permettre de participer à un grand événement.

LA PRESSE a également pensé à un cadeau pour vous. En offrant un abonnement payé à l'avance, vous

recevez de très belles tasses sur lesquelles vous reconnaîtrez un dessin du caricaturiste Girerd. En effet, vous n'avez qu'à faire parvenir votre paiement à LA PRESSE avant le 19 décembre 1983 (le sceau de la poste en faisant foi) et pour un abonnement de 26 semaines, du lundi au samedi, vous recevez deux tasses et encore mieux, quatre pour un abonnement de 52 semaines.

BON DE COMMANDE: remplir et retourner à l'adresse indiquée.

C.P. 5015
Succursale Place d'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3M1

Cochez la case appropriée
Abonnement du lundi au samedi
26 semaines 53,85\$*
52 semaines 105,30\$*

Ci-joint mon chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ ou portez à mon compte
Visa _____
ou Master Card _____
Signature _____

Je désire m'abonner à LA PRESSE

J'offre LA PRESSE à:

Nom _____

De la part de:

Nom _____

Adresse _____

Adresse _____

App. _____ Ville _____

App. _____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Code postal _____ Tél. _____

* Ces tarifs sont valables pour la livraison par porteur régulier. Si la livraison doit se faire par route motorisée ou par la poste, nous vous aviserons des tarifs. Cette offre est valable jusqu'au 18 décembre 1983.

Déménagement bien accueilli chez Bell

■ Le projet de Bell Canada de déménager de Montréal à Laval 300 de ses employés a été très bien accueilli par au moins les deux tiers des intéressés. Nombreuses sont les personnes qui ont demandé d'être mutées dans la banlieue nord de Montréal.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le directeur du district Mille-Îles du service aux abonnés de Bell Canada, Mme Louise Sicard Graham, a déclaré, hier, que c'est seulement vendredi dernier que les employés avaient été informés du déménagement tou-

chant quelque 300 d'entre eux.

« Déjà nous pouvons dire que les deux tiers environ des employés touchés sont très heureux. Par contre, nous avons déjà reçu plusieurs requêtes d'employés oeuvrant dans d'autres secteurs demandant à nous suivre à Laval. Le nombre de demandes est plus élevé que celui des postes laissés vacants par les employés qui refusent de venir travailler à Laval », précise Mme Sicard-Graham qui

sera la responsable du groupe qui emménagera en avril prochain dans l'immeuble GL, à l'angle des boulevards Saint-Martin et des Laurentides.

Rappelons que le district Mille-Îles s'occupe des abonnés de l'île Jésus et des municipalités allant de Lachenaie à Pointe-Calumet, et, au nord jusqu'à Saint-Antoine-des-Laurentides.

Les secteurs qui seront regroupés dans

Laval comprendront les services à la clientèle, celui des installations et des réparations, celui des études, et le service médical.

Ces employés sont affectés au service offert à 168 000 abonnés possédant au total 265 000 appareils. Le district Mille-Îles est l'un des plus importants de Bell Canada au Québec. Pour l'entre-prise, la province est découpée en 17 secteurs.

Des balances qui augmentaient les revenus de la Société des postes

■ GRANBY (PC) — Une plainte déposée par M. Pierre Gravel de Granby a conduit à la mise au rancart des deux balances manuelles dont se servent les guichetiers du bureau de poste du centre-ville de Granby.

Ces instruments, défectueux depuis on ne sait combien de

temps, soustraient de l'argent en trop aux clients au profit de la Société des postes.

Équipé d'une balance électronique, M. Gravel s'est étonné de ce qu'un colis qu'il avait pesé et qui aurait dû lui coûter \$2.33 lui coûtait \$2.54 une fois rendu au bureau de poste.

A la division de la Société des postes de Québec, un responsable lui a raconté qu'avec les petites balances manuelles, les prix pouvaient fluctuer selon l'angle de vision de chacun des guichetiers.

Après examen, sur les dix balances du bureau de poste, sept étaient défectueuses.

FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE

UNE OCCASION UNIQUE DE SE FAIRE UNE GARDE-ROBE ET D'ÉCONOMISER

LIQUIDATION DE FAILLITE

MARKS & SONS — 1196, rue Peel

Un grand nom de la mode pour hommes depuis plus de 50 ans

Réductions de 30 à 50%

Des centaines de complets de qualité et des vestes sport — Manteaux d'hiver entièrement laine — Imperméables Aquascutum — Chemises: Hathaway * Arrow * etc. — Pantalons de laine — Cravates: Lanvin * Givenchy.

Coupons pour complets, seulement 40\$ - 70\$. Choisissez parmi les plus beaux lainages dernier cri, et allez voir votre tailleur (si vous n'en avez pas, nous vous en conseillerons un) pour qu'il vous confectionne un complet... Économisez de 105\$ à 200\$ par complet de 105\$ à 200\$ de moins que dans le commerce.

LIQUIDATEURS INC.

1196, rue Peel au Carré Dominion

Lundi - mercredi: jusqu'à 18h
Jeudi - vendredi: jusqu'à 21h
Samedi: de 9h à 17h

GRAVE ACCIDENT EN MARNE

Un autobus exécute un vol plané de deux mètres

■ CHALONS-SUR-MARNE, France (AP) — Le verglas est sans doute à l'origine d'un grave accident dont a été victime hier, à Maisons-en-Champagne (Marne), un autocar qui transportait 49 adolescents. Cinq enfants (trois filles et deux garçons) ont été tués, un autre est dans un état critique, six sont grièvement blessés et 26 autres sont plus légèrement atteints.

Deux autobus transportaient 98 adolescents. Le second des

cars a soudain dérapé à la sortie de Maisons-en-Champagne, a fait un vol plané et un tonneau avant de se retourner sur le toit sur le côté gauche de la route, après avoir franchi une dénivellation de deux mètres.

Par chance, le car n'a pas pris feu et aucune panique ne s'est produite mais les adolescents ont été très choqués, et les secours, arrivés sur les lieux, les ont trouvés hébétés.

La Fraternité des policiers dénonce le conseiller Hamelin

La Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal accuse Michel Hamelin, responsable patronal des négociations, d'avoir tenté de semer la bisbille en s'adressant directement aux quelque 4 500 membres du syndicat pour tenter de les influencer, une semaine après qu'ils eurent rejeté les offres de la nouvelle Commission de la sécurité publique.

Le président du syndicat, Michel Allard, a fait part de son mécontentement en publiant un message dans un journal de quartier dans lequel il demande aux électeurs du district Fleury de s'interroger sur le rôle joué par le conseiller municipal Michel Hamelin au cours des négociations qui en sont actuellement au stade de l'arbitrage. La Fraternité le rend responsable de l'échec des discussions.

Dans le journal interne de la Fraternité, *La Flûte*, le président Allard prend un ton encore plus agressif pour dénoncer l'attitude du négociateur qui a favorisé l'abolition du service ambulancier, la diminution des effectifs et la désintégration progressive de la section Police-Jeunesse. Il veut aussi implanter la patrouille à un homme et fermer deux postes de police, dans le nord de la ville.

La Fraternité n'a guère apprécié, au début d'octobre, que le président de la Commission de la sécurité publique envoie une lettre personnelle à tous les policiers syndiqués pour leur expliquer la position patronale. Interrogé à ce sujet, M. Hamelin a déclaré qu'il n'avait fait que son devoir en présentant aux membres son côté de la médaille.



photothèque LA PRESSE
Le maire Claude Lefebvre

POUR STIMULER LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE Laval donnera \$500 à chaque propriétaire de maison neuve

Dans le but de contrer le fléchissement qui commence à se faire sentir dans le domaine de la construction domiciliaire à Laval, le maire Claude Lefebvre a annoncé, hier, que cette municipalité accordera un boni de \$500 à chaque nouveau propriétaire qui se fera construire une maison entre les mois de janvier et de juillet 1984.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pour les constructeurs lavallois il s'agit d'une excellente nouvelle car la mesure s'ajoute à la récente offre du ministre des Finances du Québec, Jacques Parizeau, de

remettre \$1 000 à chaque nouveau propriétaire si la municipalité en accorde \$500. Pour les sept premiers mois de l'année 1984, un nouveau propriétaire recevra donc à l'achat de sa maison un cadeau de \$1 500.

Lors d'une rencontre à l'issue de la séance du comité exécutif, le maire Lefebvre a ajouté que l'objectif des constructeurs et de la ville, en 1984, était de réaliser 2 000 nouvelles unités de logement.

En 1983, près de 2 400 nouvelles maisons auront vu le jour dans l'île Jésus; c'est la meilleure performance des trois dernières années.

À la fin de notre premier pro-

gramme municipal de subventions dans le cadre de Corvée habitation, il y a quelques mois, précise M. Lefebvre, nous avons dit qu'il n'était pas question de le prolonger. Nous avons cependant ajouté que nous allions réévaluer la situation à l'automne, chose que nous avons faite vendredi dernier avec les constructeurs. Ceux-ci nous ont dit qu'ils avaient senti depuis la mi-octobre un léger fléchissement.

\$500 de moins

Laval n'a pas seulement décidé d'aider les nouveaux propriétaires, l'administration municipale va aussi réduire de \$500 le montant que doit déboursier un constructeur avant de commencer à

élever une maison neuve.

Dans le passé, l'entrepreneur devait consacrer \$1 750 à l'obtention des divers permis municipaux relatifs à la mise en chantier d'une maison. À la suite de la réunion de vendredi dernier, l'administration municipale a décidé d'annuler la taxe de \$10 (qui devait d'ailleurs passer à \$20 en 1984) pour chaque pied linéaire du terrain sur lequel une construction devait être entreprise. La Ville a de plus décidé de ne plus exiger le traditionnel dépôt de \$300 que le constructeur devait effectuer à l'hôtel de ville, pour chaque nouvelle construction. Par contre, la taxe de subdivision passe de \$25 à \$50 du lot.

Dollard-des-Ormeaux: les cols bleus feront la grève durant les Fêtes

Les fonctionnaires de Dollard-des-Ormeaux déclencheront la grève générale entre le 13 et le 20 décembre, paralysant ainsi la plupart des services municipaux en pleine période des Fêtes. L'avis officiel de grève a été expédié aux autorités, hier matin, à l'issue de l'assemblée générale du syndicat où la majorité des 96 membres a voté massivement en faveur de l'arrêt de travail.

FLORIAN BERNARD

Hier soir, durant l'assemblée du conseil, le syndicat et son président, François Smith, ont manifesté devant l'hôtel de ville, essayant de convaincre les contribuables du bien-fondé de leur décision.

Les négociations en vue du renouvellement du contrat de travail traînent depuis un an. C'est le 31 décembre dernier que le dernier contrat est venu à

échéance. Il y a eu depuis cette date une vingtaine de rencontres de négociation, dont l'intervention d'un médiateur, le tout sans résultats. Face à ces échecs, les cols bleus ont décidé de déclencher la grève.

Le litige tourne principalement autour de l'indexation des salaires. La municipalité a offert des augmentations salariales de 6 et 5 p.cent pour un contrat de trois ans — avec réouverture la troisième année — sans indexation. Le syndicat exige pour sa part une indexation annuelle.

Les cols bleus ont élaboré, hier, un protocole de services essentiels qui a été soumis aux autorités. Ce protocole ne prévoit pas le déneigement, sauf le rabattage de la neige sur les côtés pour les cas d'urgence. La municipalité fait objection à ce protocole. C'est la commission des services essentiels qui devra trancher.

DÉCISION SUR LE SORT DES SURVEILLANTS ROUTIERS L'Association du camionnage commence à s'impatienter

L'Association du camionnage du Québec s'impatiente devant la lenteur du gouvernement à statuer sur le sort des surveillants routiers chargés de l'application des lois provinciales qui régissent le transport sous toutes ses formes au Québec.

ANDRÉ CÉDILOT

Le vice-président de l'organisme, Jacques Alary, estime inacceptable que le gouvernement, qui étudie le dossier depuis plus d'un an, tarde encore à prendre une décision, surtout qu'un rapport officiel ne favorise pas le transfert à la Sûreté du Québec du service d'inspection actuellement attaché au ministère des Transports du Québec.

Affirmant approuver ces conclusions, M. Alary se demande maintenant ce qui incite le gouvernement à tergiverser davan-

tage, puisque les deux autres mesures possibles sont le maintien du service d'inspection au ministère des Transports ou son intégration à la Commission des transports — un tribunal administratif qui s'occupe essentiellement des questions concernant l'octroi des permis de transport.

« J'ai la nette impression que le gouvernement cherche actuellement la solution la moins coûteuse, sans penser à la question d'efficacité », a déclaré M. Alary, tout en s'indignant de ce que l'indécision du gouvernement retarde d'autant l'entrée en vigueur du règlement permettant la saisie immédiate des véhicules qui effectuent du transport illégal.

Beaucoup de gens ne voient pas l'importance de l'action policière contre les « pirates du transport ». Sans une surveillance efficace, le gouvernement

perd des sommes astronomiques en taxes et en impôts non perçues des compagnies qui opèrent sous la couverture. Selon lui, la Sûreté du Québec n'a pas les effectifs ni la compétence pour appliquer les règlements complexes et nombreux en matière de transport. Du moins dans le contexte actuel.

Le service d'inspection du ministère des transports du Québec existe depuis 1953 et compte 176 agents répartis aux quatre coins de la province.

Interrogé, le chef de cabinet du ministre des Transports, Martin Girard, a affirmé qu'on n'avait pas encore pris de décision au sujet de l'avenir de ce service parce qu'on voulait analyser vraiment à fond les trois hypothèses qui ont été mises de l'avant. Une recommandation finale devrait être soumise au Conseil du Trésor dans les prochaines semaines.

Vive Crino!

Crino triomphe à Bruxelles!

Crino

1,5 kg
FAIT
15
LITRES

LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDDRE

Le Comité de Monde Sélection, un institut international pour les sélections de la qualité, a honoré le 12 août dernier les produits Crino. Un bel hommage aux produits de chez nous!

Vainqueur de la médaille d'argent.

Vainqueur de la Coupe internationale de haute qualité ainsi que de la médaille d'or.

POUR CÉLÉBRER CE TRIOMPHE, CRINO LANCE une promotion en or!

Faites parvenir à "Une promotion en or", casier postal 6000, Granby, Québec J2G 7G2, trois étiquettes de lait évaporé Crino, ou un dessus de boîte de lait instantané Crino, et obtenez ce très pratique pichet d'une valeur de 6,49\$, pour

2,49\$ seulement.

Plus 25¢ de frais de manutention. Taxe provinciale en sus. Offre valable jusqu'à épuisement des stocks.

Crino

agropur

Avez-vous l'impression qu'une certaine publicité vous fait une passe? Apprenez les règles du jeu!

Un message publicitaire vous semble tendancieux, incorrect ou malhonnête?

Si vous avez des questions, des commentaires ou des plaintes à formuler au sujet de la publicité, ou si vous voulez recevoir un exemplaire du Code canadien de la Publicité, écrivez-nous.

Le Conseil des Normes de la Publicité
10 est, rue Notre-Dame, suite 200, Montréal H2Y 1B7 (514) 861-0325

Le Code canadien des normes de la publicité

BRAVO

GAGNANTE DE 5,000 \$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO

Monsieur Pierre Pilon (à gauche) propriétaire du Supermarché Provigo, marché Jules n° 4 à Drummondville, remet à monsieur et madame Pinard, les 5,000 \$ en bons d'achats Provigo.

MADAME CÉCILE PINARD
984 BOUL. MERCURE
DRUMMONDVILLE

GAGNANTE D'UNE RENAULT 5 TL 1984

MADAME PAULINE BLOUIN
1490, HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL

Messieurs Henri Bourret (à gauche) et Michel Bourret (à droite), propriétaires des marchés Bourret à Montréal, présente à Madame Pauline Blouin le document qui lui permettra de prendre possession de sa nouvelle voiture.

LES SUPERMARCHÉS **provigo**

LES CIRCULAIRES

CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE POUR DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX



LES SUPERMARCHÉS **provigo**



BOLOGNE TAILLEFER
TRANCHES OU MORCEAUX
ORDINAIRE OU CIRÉ

108
/LB

238
/kg



BACON DÉCOUENNÉ
TAILLEFER

EMB. DE
500 g

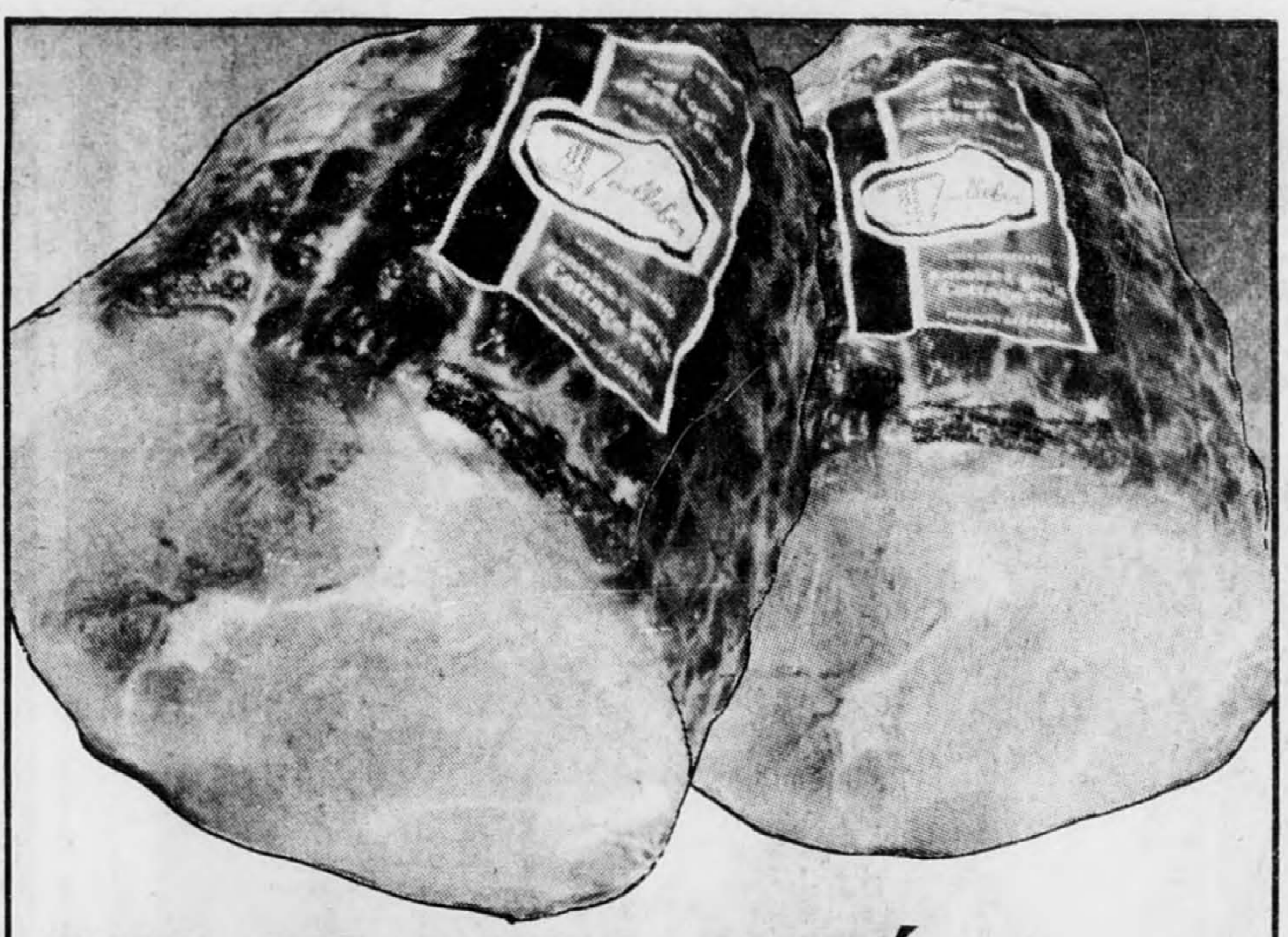
188



CRETONS
TAILLEFER

CONT. DE
275 g

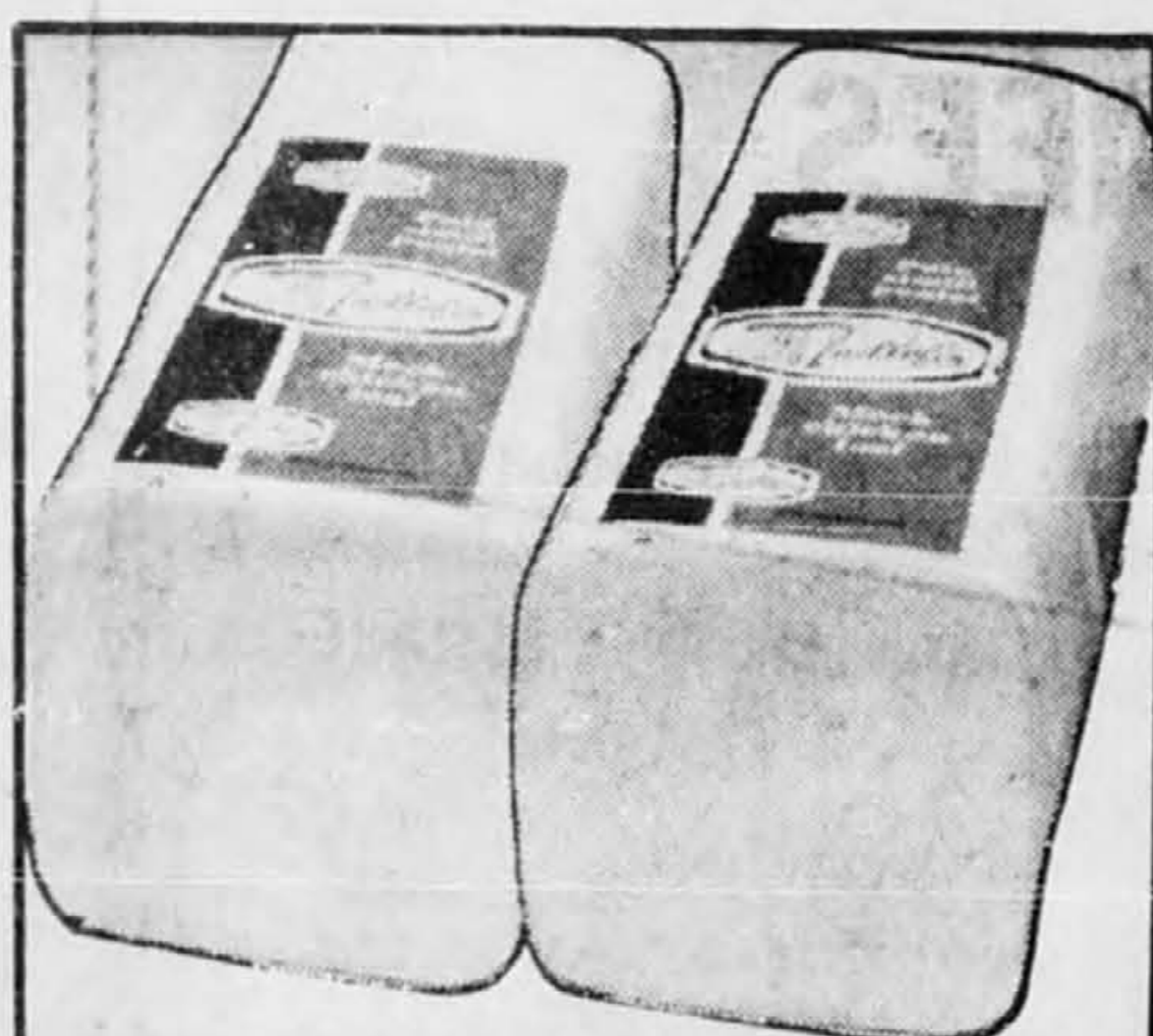
228



SOC DE PORC FUMÉ
TAILLEFER

208
/LB

459
/kg



PAIN SIMILI POULET
EN TRANCHES, TAILLEFER
MARCHÉS AVEC COMPTOIR
DE CHARCUTERIE

148
/LB

326
/kg



TOURTIÈRES
SURGELÉES
TAILLEFER

EMB. DE
450 g

198



PÂTÉS DE FOIE
ORDINAIRE, À L'AIL OU FINES HERBES
TAILLEFER

148
/LB

326
/kg



VIANDES CUITES
BOLOGNE, POULET, EN TRANCHES
TAILLEFER

EMB. DE
175 g

.98

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS! SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1983 DANS LES SUPERMARCHÉS DU GRAND MONTRÉAL ET SA BANLIEUE, DES LAURENTIDES, TROIS-RIVIÈRES ET DE L'ESTRIE.

LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.



LES SUPERMARCHÉS
provigo

OBTENEZ GRATUITEMENT
LE DISQUE "BLEU/BLANC/ROUGE"
LES CANADIENS, AVEC CHAQUE ACHAT
DE DEUX CARTONS DE 6 BOUTEILLES
DE 750 mL DE PRODUITS COCA-COLA.



LAIT ÉVAPORÉ
ORDINAIRE OU 2%
CARNATION

.59

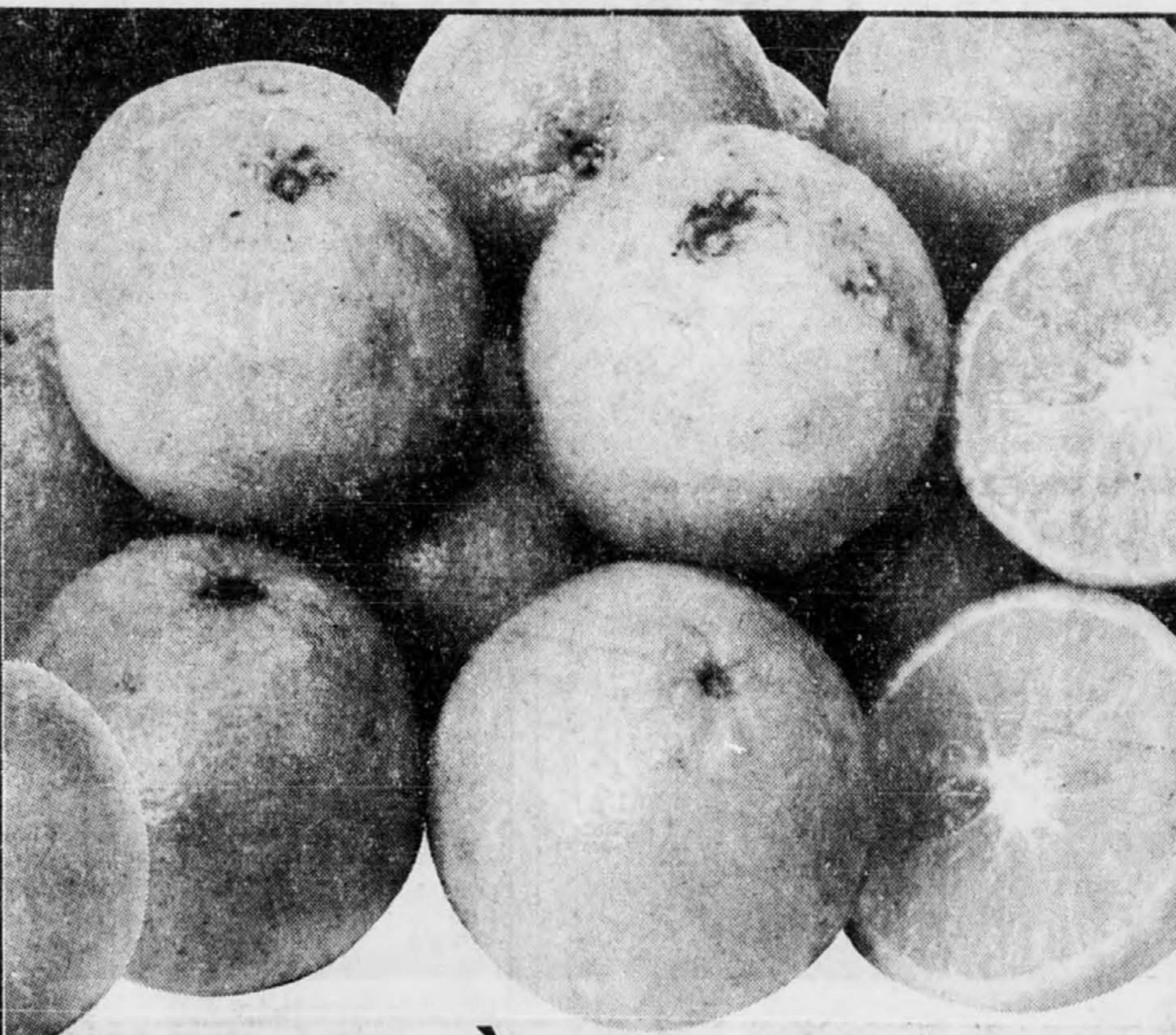
BTE DE
385 mL



GÂTEAUX 'MAY-WEST'
MINIATURES, STUART
(SPÉCIAL FORMAT BONI)

1.39

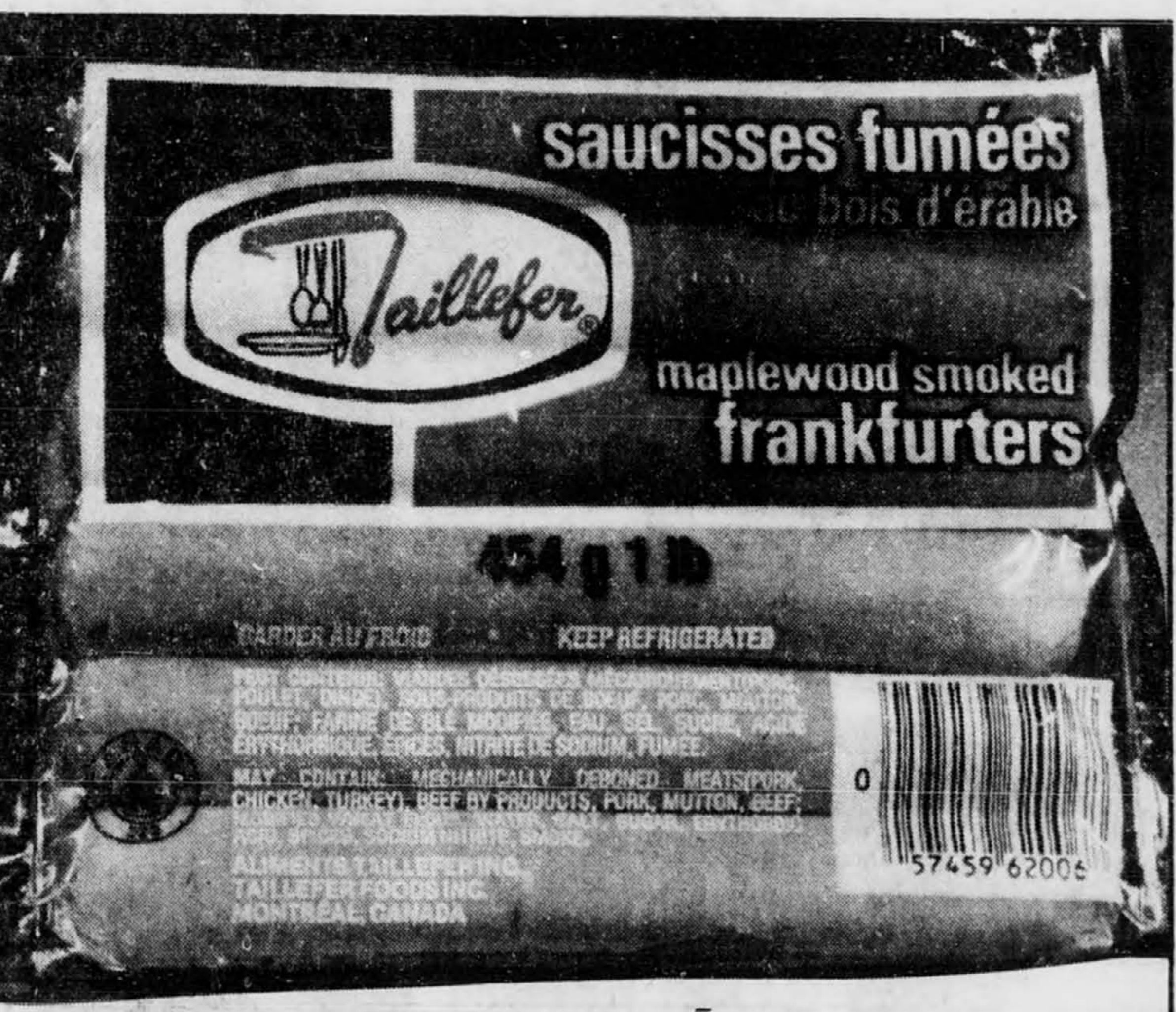
EMB. DE 14
POUR LE PRIX
DE 12



ORANGES À JUS
DE FLORIDE
GROSSEUR 80 OU 100

1.69

EMB. DE
5 LB



SAUCISSES FUMÉES
TAILLEFER

.98

EMB. DE
454 g

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS! SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU LUNDI 5 DÉCEMBRE JUSQU'AU SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1983 DANS LES SUPERMARCHÉS DU GRAND MONTRÉAL ET SA BANLIEUE, DES LAURENTIDES, TROIS-RIVIÈRES ET DE L'ESTRIE. LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.



Dernier jour de Hannukah, la fête des lumières

Hannukah, c'est la fête des lumières chez les juifs, symbole d'une reconquête spirituelle. Elle commémore, en effet, la purification du temple de Jérusalem par Juda Maccabée, victorieux des gréco-syriens en 163 avant J.-C. Les festivités durent huit jours pour rappeler le miracle de la fiole d'huile sacrée retrouvée dans le temple, qui brûla huit jours de suite, donnant ainsi le temps d'en préparer d'autre. Dans chaque synagogue juive, on place la hannukia près de la fenêtre pour que ce chandelier à huit branches soit visible de tous et l'on allume chaque soir une bougie de plus, durant les

huit jours de réjouissances. C'est la fête des enfants qui reçoivent des cadeaux et des pièces de monnaie. Hier, au consulat général d'Israël où étaient invités tous les émissaires israéliens à Montréal, on a confié à trois petits le soin d'allumer la septième bougie de la hannukia: Natalie, deux ans et demi, Tamy, neuf ans, et Yonathan, cinq ans. Les deux premières sont respectivement les filles du consul général, M. Yacov Aviad, et du consul, M. Yitzhak Eldan; quant au garçonnet, il est le fils du vice-consul, Mme Tamar Samash.

Photo Luc Perreault, LA PRESSE



NE CHERCHEZ PAS AILLEURS!

Tous les magasins et boutiques des Galeries Dupuis regorgent d'idées cadeaux qui plairont à toute la famille à Noël. Magasinez tôt pour un meilleur choix. Plus de 60 magasins et boutiques à votre service.

NE MANQUEZ PAS!

Le Père Noël, les personnages de Star Wars et de Disney sur la promenade les samedis 10 et 17 décembre de 10 h 00 à 16 h 00.

GRATUIT

Friandises pour les enfants.

LES MAGASINS SERONT OUVERTS
JUSQU'À 21h DU 12 AU 23 DÉCEMBRE,
EXCEPTÉ LE DIMANCHE.



Naturellement vôtre...

Les Galeries Dupuis

...une nouvelle vie

60 BOUTIQUES



EN BRIEF

Magasins ouverts jusqu'à 21h

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme avise la population que les heures d'ouverture des magasins sont modifiées pour la période des Fêtes et ce, à compter du 12 décembre. Les propriétaires, gérants et employés des établissements concernés sont donc priés de noter que du 12 au 23 inclusivement, les heures d'ouverture sont de 8h30 à 21h. Quant aux lundis 26 décembre et 2 janvier, les heures d'affaires sont de 13h à 18h. Par contre, les dimanches 11 et 18 décembre, aucun client ne doit être admis dans un établissement commercial visé par la loi.

Grégoire ne sera pas au mariage de son fils

Le député Gilles Grégoire n'assistera pas samedi au mariage de son fils. « Je lui ai refusé son absence temporaire par respect pour les familles des mariés », a répondu laconiquement le directeur de la prison d'Orsainville, M. Nelson Mathieu. M. Mathieu a admis qu'après avoir discuté « pendant un bon bout de temps M. Grégoire a fini par accepter le refus ». Condamné à deux ans moins un jour de prison pour avoir incité sept mineures à l'immoralité sexuelle, le député indépendant Gilles Grégoire a demandé la semaine dernière une absence temporaire de la prison pour assister au mariage de son fils. Privilège qui lui a été refusé. Après un bref séjour dans un hôpital de Sherbrooke pour y subir une évaluation médicale concernant la possibilité de lui administrer un traitement hormonal destiné à diminuer son appétit sexuel, le député Grégoire était de retour au centre de détention de Québec. Cette évaluation selon son avocat devrait servir pour en appeler de sa sentence et faciliter l'obtention de sa libération conditionnelle.

Bienvenue aux pigeons

Les colombophiles de Laval pourront continuer à garder leurs protégés dans leur cour. Le juge Jean-Guy Boillard a débouté cette semaine en Cour supérieure les représentants de la ville de Laval qui invoquaient un règlement municipal pour interdire la garde de pigeons dans des zones résidentielles. Ils soutenaient que les pigeons et colombes étaient sources de pollution, porteurs de vermine et faisaient augmenter le niveau de bruit par leurs roucoulements nombreux.

Des bulletins sur l'acidité de la pluie

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Charles Caccia, a annoncé qu'Environnement Canada transmettra aux agences de presse des bulletins sur l'acidité de la pluie et de la neige, vers 14 heures, tous les mardis, à compter du 13 décembre. Ces bulletins feront l'analyse de l'acidité des précipitations qui sont tombées à cinq endroits différents dans l'Est du Canada, au cours de la semaine précédente, en plus de décrire les déplacements des systèmes météorologiques à l'origine de ces précipitations. Quatre des localités (Longwoods et Chalk River, en Ontario, la forêt de Montmorency, près de Québec, et le parc national de Kejikujik, en Nouvelle-Écosse) font partie du réseau d'analyse de l'air et des précipitations du ministère.

L'APCA succède à l'APAA

L'association pour la prévention de la contamination atmosphérique (APCA) succède à l'Association pour l'assainissement de l'air (APAA). Ainsi en ont décidé les membres de cette dernière association lors de la dernière assemblée générale spéciale. L'association a fait savoir que la nouvelle appellation, que l'on désignera plus facilement par APCA, avait une connotation beaucoup plus large et reflétait mieux les objectifs et les actions de l'organisme.

Des marins coréens secourus par des Canadiens

Les 20 marins du cargo sud-coréen Ho Ming sont arrivés sains et saufs hier matin dans le port de Saint-Jean, Terre-Neuve, à bord du HMCS Iroquois, de la marine canadienne, mais ils doivent une fière chandelle aux Forces armées canadiennes qui les ont secourus. Onze des 20 marins sud-coréens ont été secourus par un hélicoptère alors qu'ils se trouvaient encore sur les ponts du Ho Ming qui donnait fortement de la bande au moment de l'opération de sauvetage. Le cargo était alors ballotté par des vents de 25 à 55 noeuds et des vagues de 10 mètres. La gîte de 40 degrés du navire aurait été provoquée par un déplacement du chargement de bois de construction dans les cales du navire, ce qui aurait provoqué un début de panique chez certains membres d'équipage.

Modification au transport de banlieue

C'est à partir du 1er janvier 84 que les autobus des services de banlieue des secteurs Sud-Ouest et Est, qui desservent 48 municipalités éloignées de Montréal, devront se rabattre à la station de métro Angrignon, au lieu de Berri-De Montigny comme actuellement. La décision de la CTCUM devrait impliquer également pour les usagers de ce service de transport en commun, une augmentation sensible des tarifs; ils seront haussés de quatre à cinq dollars par mois. Rappelons que les usagers du service de transport desservant Châteauguay, par exemple, paient actuellement un carnet de 20 billets \$25,80, valable pour 10 jours ouvrables et \$1,90 le billet simple. À partir du 1er janvier 84, la CTCUM ne délivrera plus que des cartes au mois dont le prix reste encore à déterminer.

Le cardinal Roy se porte mieux

Le cardinal Maurice Roy quitterait au cours des prochains jours l'unité coronarienne de l'Hôtel-Dieu de Québec. Hospitalisé d'urgence il y a une douzaine de jours, il se porterait mieux. Le cardinal a fait un infarctus le 25 novembre dernier et a dû être hospitalisé. Il s'agissait d'un deuxième infarctus, le premier ayant eu lieu en juin. Selon un porte-parole de l'archevêché, l'état du prélat serait stable depuis quelques jours.

Du ski de fond de nuit cet hiver à la base de plein-air de Longueuil

■ L'aménagement de la base de plein-air de Longueuil, qui exerce, sur les gens de la Rive-Sud, le même attrait que le parc du Mont-Royal sur les Montréalais, franchira une importante étape lundi, lors de l'inauguration du pavillon d'accueil.

PIERRE BELLEMARE

Située aux limites du comté du premier ministre René Lévesque, la base prend forme lentement: son aménagement entrepris en 1978 a été ralenti par la mauvaise conjoncture économique. Mais cet hiver, les adeptes du plein-air, qui venaient par groupes de 5 000, les fins de semaine de l'hiver 1982, disposeront d'installations agrandies.

En plus du nouveau pavillon d'accueil, une bâtisse toute neuve payée à même les trois quarts de million consentis par Québec (la ville de Longueuil a souscrit \$100 000), les fondeurs pourront désormais pratiquer leur sport durant la nuit: une piste de ski de fond d'une longueur d'environ un kilomètre sera éclairée, au bas de la colline qui, elle, servira aux plus jeunes, friands des glissades.

Fréquentation accrue

Plusieurs dizaines d'amateurs de plein-air pourront en même temps se réchauffer dans le pavillon d'accueil, en prenant qu'un chocolat chaud, qu'un café...

M. Léo Deschamps, adjoint du directeur des Loisirs de Longueuil, s'attend d'ailleurs à ce que le nombre des visiteurs double cet hiver par rapport à l'an dernier. «Maintenant on peut affirmer que la base va atteindre sa vitesse de croisière», lance M. Deschamps qui, par ailleurs, rappelle qu'il reste encore \$12 millions à

investir dans ce parc immense, au cours des prochaines années.

D'importants travaux de sylviculture seront nécessaires le long des 15 kilomètres de piste (vélo et ski de fond), sur les 400 acres destinés aux raquetteurs et dans les nombreuses aires de pique-nique.

M. Deschamps a révélé en outre, que sera creusé (peut-être à l'été 1984) un lac artificiel où il sera possible de se baigner. Les quelques oasis existantes ne sont accessibles... qu'aux canards et à la centaine d'espèces d'oiseaux de la base.

Depuis longtemps, d'ailleurs, que les Longueillois réclamaient du service des Loisirs un endroit dans cette base pour «se saucer» durant chaudes journées d'été, dans un décor tout simplement unique.

En plein coeur de la base, les fondeurs (les marcheurs ou les cycistes, l'été) peuvent faire halte à l'étable de la ferme à Maturin, un bâtiment entièrement restauré, à quelques kilomètres du nouveau pavillon d'accueil. Non loin s'élève fièrement la ferme à Maturin, cette ferme délaissée, abandonnée à la fin des années 1970. La Ville l'a rénovée, a refait le toit.

Pourquoi donc avoir conservé cette ferme? Pour y loger Jacques Houde et sa famille: depuis trois ans, celui-ci veille à la sécurité des lieux qu'il protège aussi contre les risques de vandalisme. M. Houde est logé, chauffé, éclairé. En retour, il veille au grain, sept jours par semaine et M. Deschamps s'est dit très satisfait du travail effectué par le «concierge de la base».

Lundi, le ministre délégué à l'Aménagement du Québec, M. François Gendron, doit participer à l'inauguration du pavillon d'accueil.

L'Ontario s'oppose au siège supplémentaire gratuit aux obèses à bord des avions

■ HULL (PC) — Le ministère des Transports et Communications de l'Ontario croit que les obèses ayant besoin de plus d'un siège dans les avions doivent être traités comme les passagers avec un surplus de bagages ou «un instrument musical précieux», c'est-à-dire payer pour l'espace supplémentaire qu'ils occupent.

Dans un mémoire à la Commission canadienne des transports, le ministère ontarien s'oppose, de plus, à l'octroi d'une seconde place gratuite aux handicapés qui ont besoin de ce siège pour être plus confortables ou pour la personne qui s'occupe d'eux.

Ce mémoire est l'un des 50 mémoires que la commission a reçus jusqu'ici pour établir si les sociétés aériennes devraient

être tenues d'accorder un siège gratuit supplémentaire aux obèses, aux handicapés ou aux personnes qui s'en occupent.

La majorité des mémoires proviennent d'associations représentant des handicapés et se prononcent en faveur de la mesure.

Les sociétés aériennes, représentées par l'Association du transport aérien, doivent présenter leur mémoire sur le sujet le 3 janvier prochain.

L'association a déjà fait connaître, cependant, son opposition au projet du siège supplémentaire gratuit.

Le gouvernement ontarien est le seul gouvernement provincial à avoir soumis un mémoire à la commission.

Des chaussures pour faire danser vos pieds!



Juste à temps pour les Fêtes! Vous ferez de bonnes économies sur cette jolie sélection de chaussures habillées pour dames. Choix de sandales ou d'escarpins offerts en plusieurs couleurs pour agencer à vos tenues des Fêtes. Pointures variées.

Miracle Mart

En vente dans tous les magasins Miracle Mart jusqu'au 17 décembre 1983

IDÉES CADEAUX

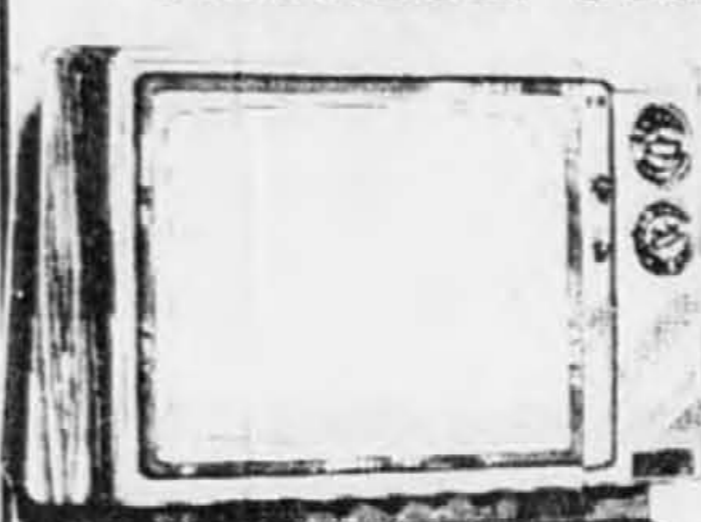
Table à cartes



Table à carte à monture tubulaire, four cuivre, sièges et dossier rembourrés, pour amusez en bon confort pour de nombreuses parties de carte. Facilité de rangement grâce à ses chaises pliantes.

5 mcx **169\$**

Téléviseur Couleur 14"



299\$

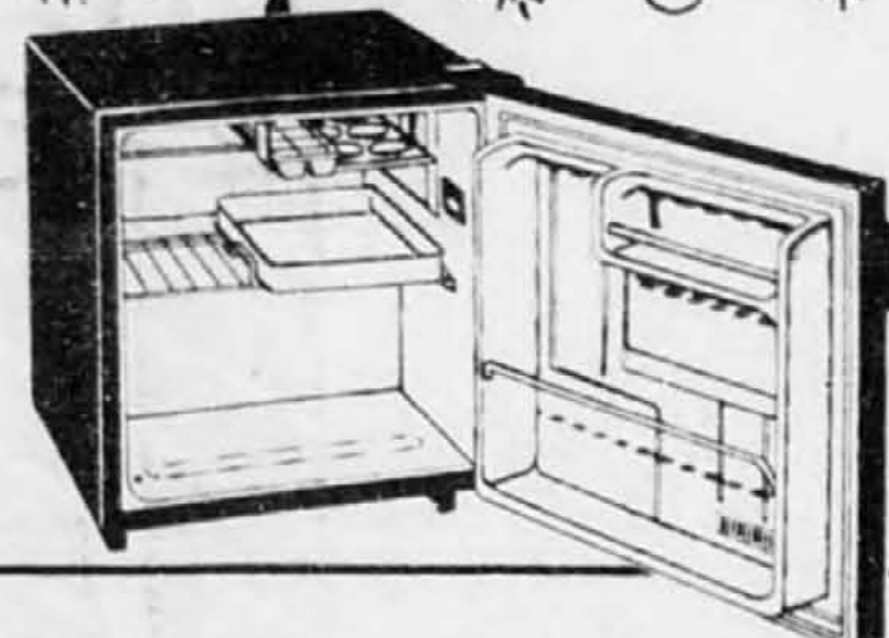
3 ans de service inclus

- Avec antenne UHF
- 100% transistorisé

Réfrigérateur "Space Saver"

- Réfrigérateur compact
- Avec congélateur et bac à glaçons
- Idéal pour le bar ou le chalet
- Compartiment pour bouteilles dans la porte

179\$

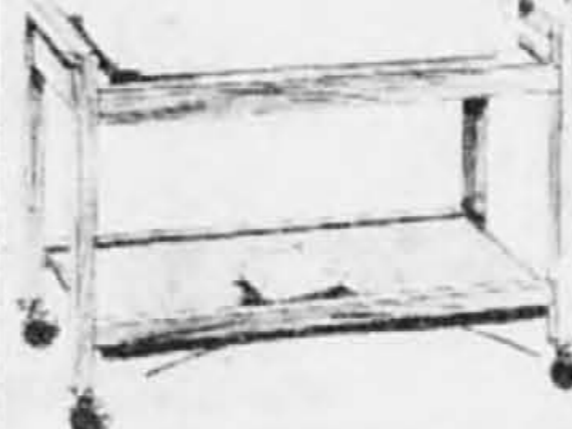


Support pour téléviseur jusqu'à 20 pouces

De construction solide en aggloméré comprenant 2 tablettes d'un revêtement similiroton

49\$

Livraison incluse



Téléviseur noir et blanc 12"



89\$

Lave Vaisselle à Encastrer Hotpoint

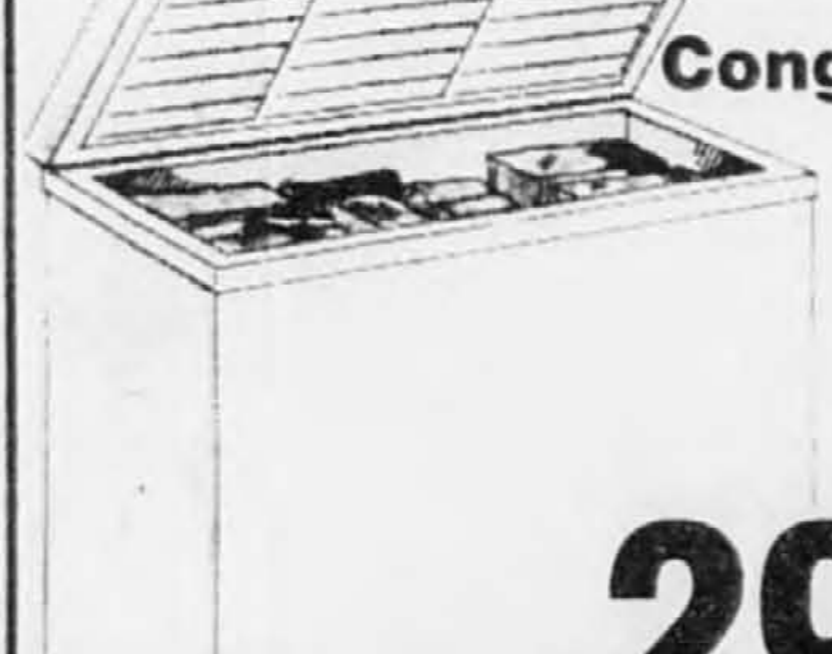


- 4 cycles • 2 boutons-poussoirs
- Lavage rapide (minuterie)
- Chauffe-plats (minuterie)
- Bouton-poussoir rotatif de démarrage
- Lampe témoin
- Couleurs: amande seulement
- Modèle encastrable seulement

399\$

Service et livraison inclus

Congélateur



Congélateur

7 pi. cu. Couleur amande

Service et livraison inclus

299\$

Four à micro-ondes "Go-Anywhere"™

- Lampe d'éclairage pour mieux voir l'intérieur
- Minuterie à cadran de 25 minutes
- Commande de puissance variable
- Sonnerie en fin de cycle

299\$

Service et livraison inclus

Pupitre avec bibliothèque



179\$

Service et livraison inclus

- En mélamine ton pacanier sur aggloméré de bois, bureau à 1 porte, deux tablettes et deux compartiments, bibliothèque avec éclairage

Déshumidificateur



- Lampe témoin-automatique qui avertit quand le contenant est plein
- Hygrostat automatique pour conserver l'humidité au niveau désiré
- Arrêt automatique en cas de trop-plein
- Dégivreur
- 5 ans de garantie sur le compresseur, le noyau du déshumidificateur et le système de réfrigération scellé et 1 an de garantie sur toutes autres pièces

199\$

Livraison incluse

Téléviseur 26" Hitachi

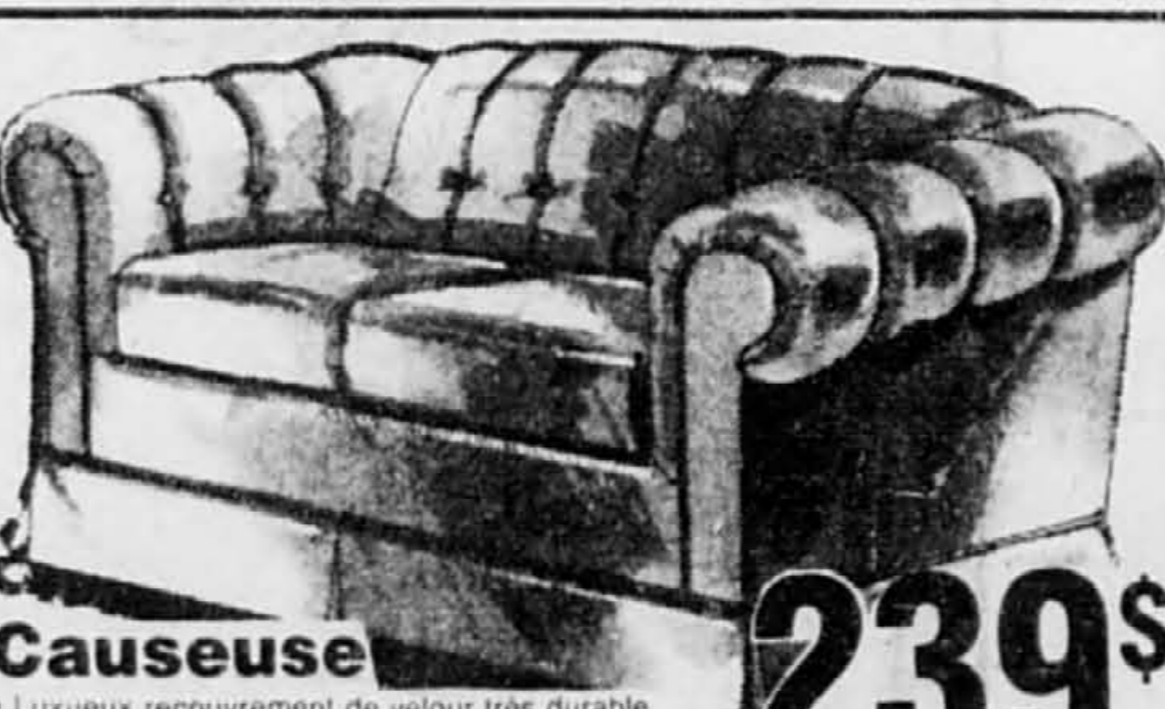


Téléviseur 26" Hitachi

- Luminar 20, lampe-écran 100° "in-line"
- Ultra APS, commande automatique de fréquence (AFC), décodeur VIR
- Style contemporain
- Fini noyer

699\$

3 ans de service inclus



Causeuse

- Luxueux revêtement de velours très durable
- Coussins de siège en mousse monobloc très épais
- Piqués en canaux profondes et capitonnage au dossier et aux accoudoirs

239\$

Livraison incluse

Base pour four à micro-ondes



89\$

Livraison incluse

Meuble de couleur érable, résistant aux taches et égratignures comprenant une tablette et 2 portes en dessous, roulettes douces pour un déplacement facile.

LIVRAISON GARANTIE AVANT NOËL

BRAULT & MARTINEAU

"C'est la qu ça se passe!"

7330 SHEBRIDGE EST. MONTREAL METRO BEAUGRAND 353-7330

382 BUIL. DES LAURENTIDES L'AVIL 667-3210

1130 DOLLARD VILLE LASALLE 364-6110

6875 JEAN TALON, ST. LEONARD 254-9455 PRES DES GALERIES D'ANJOU

3245 CHEMIN CHAMBLAY LONGUEUIL COIN ROBERVAL 679-1260

Avocat coupable de complot pour avoir détourné \$146 477

Un avocat de la Rive-Sud de Montréal, Me Gilles Braconnier, a été trouvé coupable, hier, de complot et de vol, à la suite d'une fraude de \$146 577 commise il y a sept ans et qui impliquait plusieurs personnalités de la région des Bois-francs. A l'époque, l'histoire avait fait beaucoup de bruit et entraîné plusieurs accusations.

MARTHA GAGNON

Me Braconnier était la dernière personne à subir son procès relativement à cette affaire compliquée à laquelle était mêlée l'ancienne compagnie Cormier Limitée, de Victoriaville, qui effectuait différents travaux routiers pour le ministère des Transports.

Le juge Anatole Corriveau a trouvé l'avocat coupable d'avoir

comploté avec plusieurs personnes dans le but de voler \$146 577, somme dans laquelle la compagnie d'assurance La Sécurité, la Banque canadienne nationale et la compagnie Cormier Limitée avaient un intérêt spécial. Cette fraude a eu lieu durant la période se situant entre le mois de mai et le mois de septembre 1976.

Le procureur de la Couronne, Me Gerald Milot, a expliqué hier que l'affaire était désormais terminée. La justice a suivi son cours et les co-conspirateurs ont tous été jugés au cours des dernières années. Il s'agit de M. Simon Fréchette, le principal instigateur de cette affaire — un homme d'affaires qui possédait plusieurs compagnies dans la région — qui a été condamné à trois ans de pénitencier; de Michel Pélessier, un comptable de la Banque de Nouvelle-Écosse qui s'est

vu imposer 21 jours de prison ainsi qu'une probation de deux ans; de Jean-Noël Langlois, un autre homme d'affaires qui, lui, est décédé avant de subir son procès. Seul le notaire Jean Tétreault, ancien président de la Fédération libérale du Québec, avait été acquitté.

L'avocat Braconnier qui n'a présenté aucune défense a donc été trouvé coupable d'avoir volé une somme de \$146 577 qui aurait dû normalement être remise au syndicat à la suite de la faillite de la compagnie Cormier Limitée. L'unité des crimes économiques, de la Sûreté du Québec, avait décidé de mener une enquête à la suite d'une plainte de l'association des camionneurs artisans qui croyait qu'il y avait anguille sous roche. La date du prononcé de la sentence a été fixée au 14 février.

La vocation d'un condo plaidée en appel

La prolifération des habitations en copropriété et des condominiums a fait évidemment naître des litiges nouveaux sur lesquels les tribunaux supérieurs devront se prononcer, pour que la jurisprudence s'établisse sur ces cas.

Et c'est ainsi que la Cour d'appel du Québec vient d'être saisie de celui d'une demi-douzaine de copropriétaires d'une telle immeuble situé au 740 du boulevard Montpellier, à Saint-Laurent, qui s'opposent à ce qu'un dépanneur continue à tenir boutique dans le sous-sol de cet ensemble immobilier qui, selon l'acte de copropriété, devait avoir une vocation exclusivement résidentielle. Cette opposition venant surtout du fait que ce service de dépannage est aussi accessible aux résidents des édifices environnants, qui peuvent conséquemment circuler dans les parties communes de la bâtisse, endroits dont les copropriétaires devraient être les seuls à jouir, puisque c'est

eux qui en défraient l'entretien.

Dans un premier temps, toutefois, le juge Louis Tannenbaum, de la Cour supérieure, a décidé que cet établissement commercial ne portait pas atteinte à l'acte de copropriété.

En portant ce jugement en appel, le procureur des requérants soutient toutefois que le premier magistrat a erré sur plusieurs points, notamment en ne tenant pas compte du caractère particulier de l'immeuble où l'affrontement dure depuis quelques années, qu'il n'a pas tenu compte également de la notion d'usage des parties communes, et a accepté, sans droit, une preuve testimoniale à l'encontre d'écrits valablement faits.

Les requérants font aussi comprendre au juge que l'activité commerciale présentement permise dans une maison d'habitation cause risques et inconvénients qui constituent un abus auquel la cour de première instance aurait dû mettre fin.

Gimli: on avait servi un avertissement

(PC) — L'avocat Jay Prober a déposé devant la commission d'enquête, hier, une directive de l'Agence fédérale de l'aviation des États-Unis, émise trois jours avant l'atterrissage forcé d'un avion d'Air Canada à Gimli, au Manitoba, à cause d'une panne sèche.

Dans cette note, l'agence américaine recommandait de vérifier particulièrement la jauge du niveau de carburant dans les Boeing 757 et 767.

La directive était semblable à celle qu'avait fait circuler, le 1er juin, la société Boeing Commercial Airplane, fabricant du 767.

Le mécanicien Conrad Yaremko a poursuivi son témoignage devant la commission, mardi, pour dire qu'il s'était déjà rendu compte de la défectuosité de la jauge, quelque temps auparavant, et une nouvelle fois la journée même du 23 juillet, au départ de l'avion d'Edmonton pour Montréal.

Il avait inscrit sa constatation dans le livre de bord du Boeing, pour que ses collègues de Montréal en prennent connaissance.

la Baie

Découvrez toute cette profusion d'articles décoratifs à **25% de rabais!**

Que ce soit pour agrémenter votre intérieur, pour vos réceptions ou pour offrir en cadeau à Noël, ne manquez pas ce vaste soldé... toute une féerie de couleurs et de formes!

Les figurines Austin

Des sculptures animalières aux bustes célèbres, de l'art africain à l'art grec, vous trouverez la reproduction qui complètera votre décor de façon exquise. Venez voir notre collection de figurines en plâtre peint Austin... et profitez de notre rabais de 25%.

La Baie, ord. 25.00 à 125.00

18⁷⁵ à 93⁷⁵ ch.



Les articles de laiton
Ils créeront un effet de lumière et de richesse sur votre buffet ou votre commode... et quelle sélection! De jolis petits animaux, d'élégants chandeliers et bougeoirs, des petites boîtes-coquillages pour entreposer vos doux secrets, des plateaux finement ciselés et quoi encore... Il y en a pour tous les goûts et à tous les prix! Venez-y voir!

La Baie, ord. 4.99 à 400.00

374 à 300⁰⁰ ch.



Mme Bernadette Prat

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Oxfam-Québec espère recueillir \$850 000 pour le tiers monde, sans l'appui de la télé

■ La famine, la malnutrition, la pauvreté absolue traquent plus que jamais des centaines de millions d'êtres humains dans les pays du tiers monde au moment où plusieurs gouvernements occidentaux y réduisent leur aide. Un organisme sans but lucratif com-

NICOLE BEAUCHAMP

me Oxfam-Québec continue de miser sur les dons du public afin de recueillir \$850 000 et secourir les plus mal pris de la terre. Mais cette année, en raison de la grève de ses techniciens, Télé-Métropole ne diffusera pas l'émission spéciale qui éperonnait la levée de fonds annuelle d'Oxfam-Québec.

« Les gens réagissent promptement et généreusement dès que la télévision leur transmet les images saisissantes des hommes, des femmes et des enfants du monde, victimes de catastrophes naturelles ou de guerres cruelles, minés par la faim et les mala-

dies. Nous espérons au moins ramasser cette année la même somme que l'an dernier », a déclaré à LA PRESSE, Mme Bernadette Prat, responsable de l'information au siège social international d'Oxfam, à Oxford en Angleterre.

Spécialiste des pays d'Afrique qu'elle a sillonnés de 1970 à 80 pour ensuite diriger sur place les projets de développement de l'organisme au Soudan, en Somalie et au Kenya pendant 18 mois, Mme Prat est venue prêter son concours à la campagne de financement d'Oxfam-Québec. Celle-ci se déroule présentement jusqu'au 15 décembre prochain.

« Je peux témoigner pour avoir été à même de le constater comment les familles d'ici peuvent réellement aider les familles là-bas. Un peu d'argent suffit à creuser des puits dans les villages dépourvus d'eau où les femmes doivent marcher trois heures par jour pour aller chercher

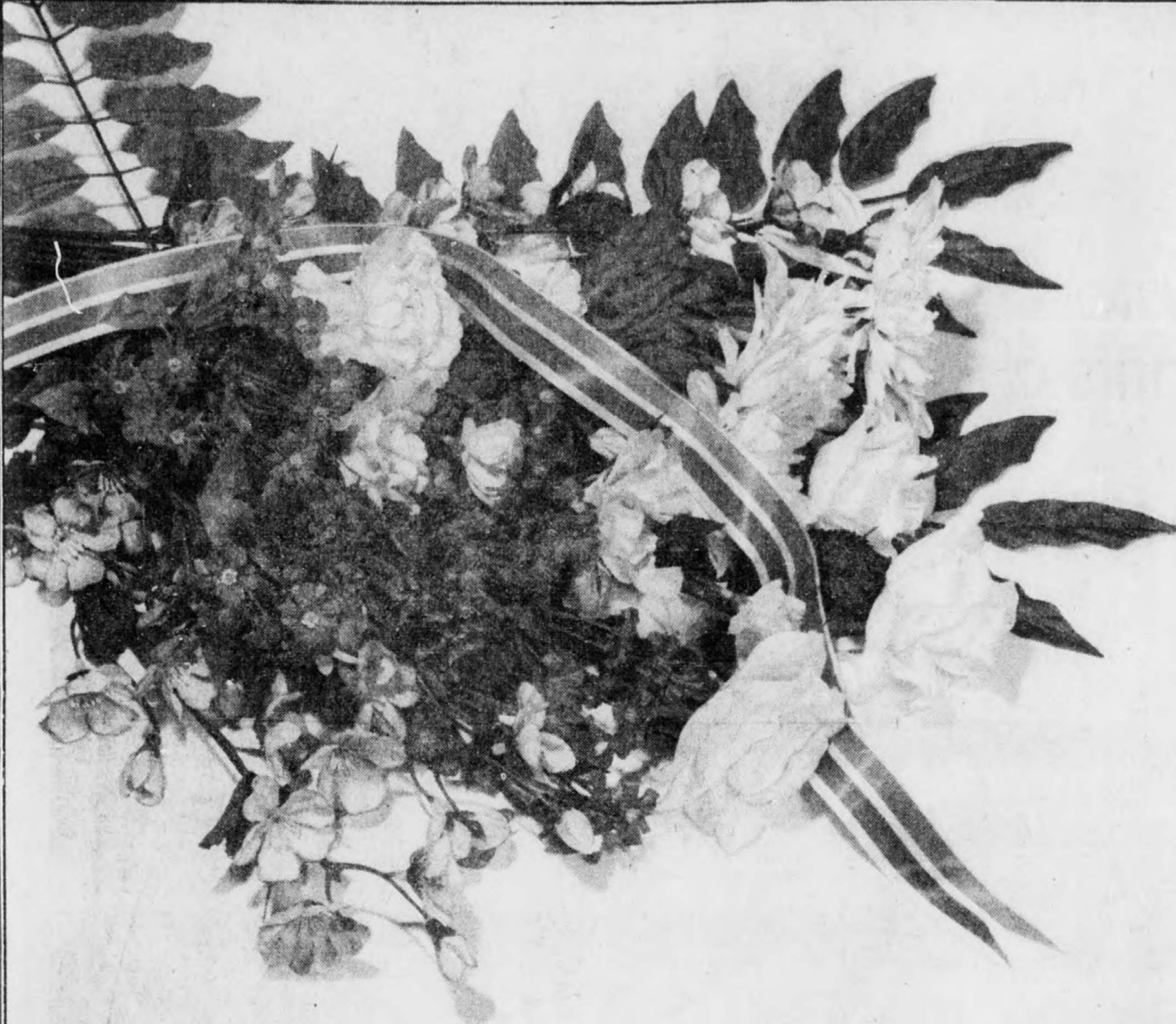
de l'eau par surcroît polluée », dit-elle.

La situation déjà tragique du tiers monde s'aggrave. Une sécheresse pire que celle de 1973 menace les populations du Sahel et les pays d'Afrique qui forment une bande au sud du désert du Sahara. Des perturbations atmosphériques ont tourné aux désastres naturels ces derniers mois. Des pluies diluviennes ont inondé plusieurs régions de l'Inde et des pays de l'Amérique latine. Le va-et-vient des réfugiés du Guatemala et du Nicaragua, en Amérique centrale, du Soudan et de l'Éthiopie, en Afrique, préoccupe particulièrement.

« Oxfam n'intervient pas seulement en situation d'urgence, elle accorde beaucoup d'importance au développement des communautés locales. L'argent recueilli sert ainsi à subventionner des projets concrets en soutenant l'action de groupes au travail dans leur milieu plutôt que d'imposer des experts de l'extérieur.

Il s'agit d'éviter de perpétuer les liens de dépendance que créent la haute technologie des pays industrialisés en favorisant l'utilisation de méthodes et d'instruments simples qui respectent la culture des peuples et les encouragent à former des collectivités auto-suffisantes », précise Mme Prat.

Le bilan d'Oxfam-Québec à la fin d'octobre 83? L'organisme a contribué à financer 40 projets (formation des adultes en agriculture au Burundi, puits d'eau au Niger, programme de reboisement etc.) dans 27 pays. Même les petits dons apportent un grand secours. Par exemple, \$1,13 par jour pendant un an au Sénégal paie un moulin à moudre qui produit 300 kilos de mil par jour. « Ce qui est déprimant, c'est de savoir que les pays occidentaux ont les ressources pour combattre la misère et la servitude dans le tiers monde, mais que la volonté politique manque », affirme Mme Prat.



la Baie

Des fleurs en soie?

Elles sont d'apparence si naturelle... Voyez les roses, les pivoines, les marguerites et toutes les autres, voyez aussi notre sélection de fleurs des Fêtes dont les poinsettias. Venez choisir celles qui donneront couleur et vie à votre intérieur, et ce, pour longtemps!

La Baie, ord. 39 à 14,39

.29 à 10⁷⁹ ch.

Apprenez l'art des bouquets avec Marguerite du Coffre, à la Baie

Cette grande dame, spécialiste de l'art de la table vous initiera à "La nouvelle décoration avec fleurs de soie et éléments séchés". Elle vous enseignera l'art de confectionner des couronnes miniatures, bouquets muraux, arrangements décoratifs dans des vases ou paniers et beaucoup plus... au 5^{ème} centre-ville Montréal seulement.

Venez la rencontrer les jeudis et vendredis 8, 9, 15 et 16 déc. de 12 h 30 à 14 h; et les samedis 10 et 17 déc. de 13 h 30 à 15 h.

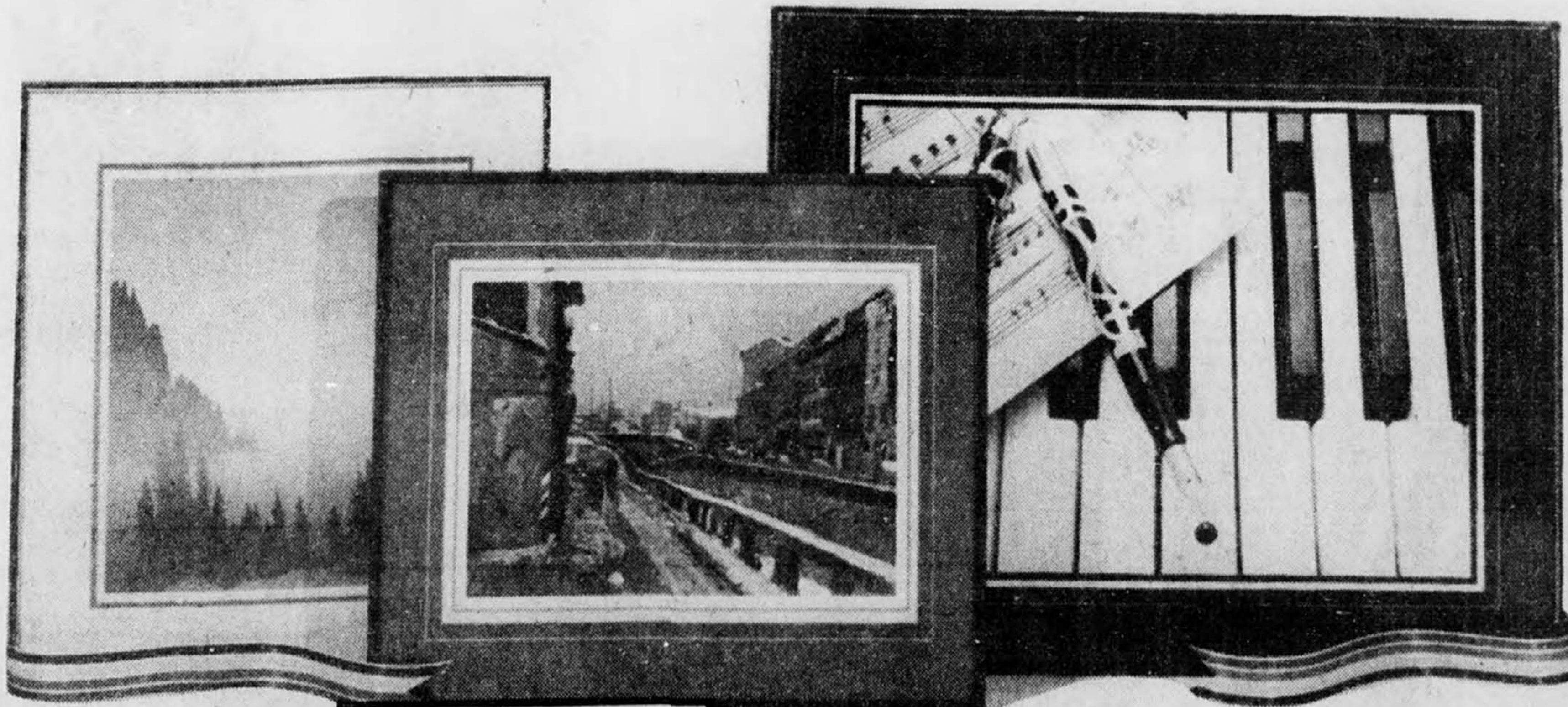
Reproductions encadrées

Entourez-vous de paysages apaisants, de scènes captivantes de la vie citadine, de portraits ou de natures mortes! Venez faire votre choix parmi un lot de reproductions fixées dans des cadres de couleurs en formica ou des cadres de métal ton or ou ton argent. Il y a aussi tout un choix de dimensions. Vous en trouverez sûrement une qu'il vous plaira d'offrir ou de garder bien précieusement.

La Baie, ord. 65,00 à 120,00

48⁶⁹ à 90⁰⁰ ch.

Achats en magasin seulement. Accessoires de décoration, rayon 534 et La Galerie, rayon 526. En vigueur jusqu'au 10 décembre.



ente de



oël

Notre service de décoration pour Noël

... la touche des experts. Avec tout achat, totalisant \$400 ou plus, d'un de nos arbres de Noël et de ses décorations, nos experts l'installeront chez-vous... sans frais supplémentaires! En vigueur jusqu'au 17 décembre. Région de Montréal seulement.



Venez voir notre mime à la boutique "Le joyeux marché"

les samedis, de 11 h à 15 h, jusqu'au 17 décembre. Au rez-de-chaussée, centre-ville Montréal.



Noël d'antan

... et ses magnifiques souvenirs! De superbes objets d'allure ancienne, des ébreadons, des couvertures de la Cie de la Baie d'Hudson, des chandelles faites à la main, des bonbons comme à la maison... pour vous rappeler le charme du passé! Au 4^{ème} centre-ville Montréal.



Centre-ville Montréal
 • Boulevard • Dorval
 • Centre Rockland • Centre Laval • Place Versailles
 • Place Vertu • Promenades St-Bruno • Place du Royaume à Chicoutimi
 • La Capitale à Québec
 • Place Laurier à Sainte-Foy • Rimouski • Rivière-du-Loup.



LE VOL DE \$45 MILLIONS D'OR À LONDRES

Un gardien de la Brinks Mat arrêté par Scotland Yard et inculpé de complicité

LONDRES (AFP) — Dix jours après le « casse du siècle », les enquêteurs de Scotland Yard sont peut-être sur la piste des coupables et, ont procédé à leur première arrestation : un gardien de la société Brinks Mat ou étaient entreposées les trois tonnes d'or volées le samedi 26 novembre près de l'aéroport de Londres-Heathrow.

Anthony John Black, 31 ans, employé de la société Brinks Mat, a été inculpé, hier, de complicité dans le vol de trois tonnes d'or, ainsi que de platine, de diamants et de chèques de voyage d'une va-

leur totale de 26 369 777 livres (\$45 millions Can. environ), dans l'entrepôt de Brinks Mat, dans la zone industrielle d'Heathrow. Les hommes du commandant Frank Cater, spécialiste de Scotland Yard des gros cambriolages, avaient interpellé Anthony Black au cours du week-end.

Dès le lendemain du « casse du siècle », le plus gros cambriolage des annales criminelles britanniques, les enquêteurs avaient orienté leurs recherches vers une complicité interne au sein de la société de gardiennage, pourtant réputée pour son

sérieux dans les milieux des assurances.

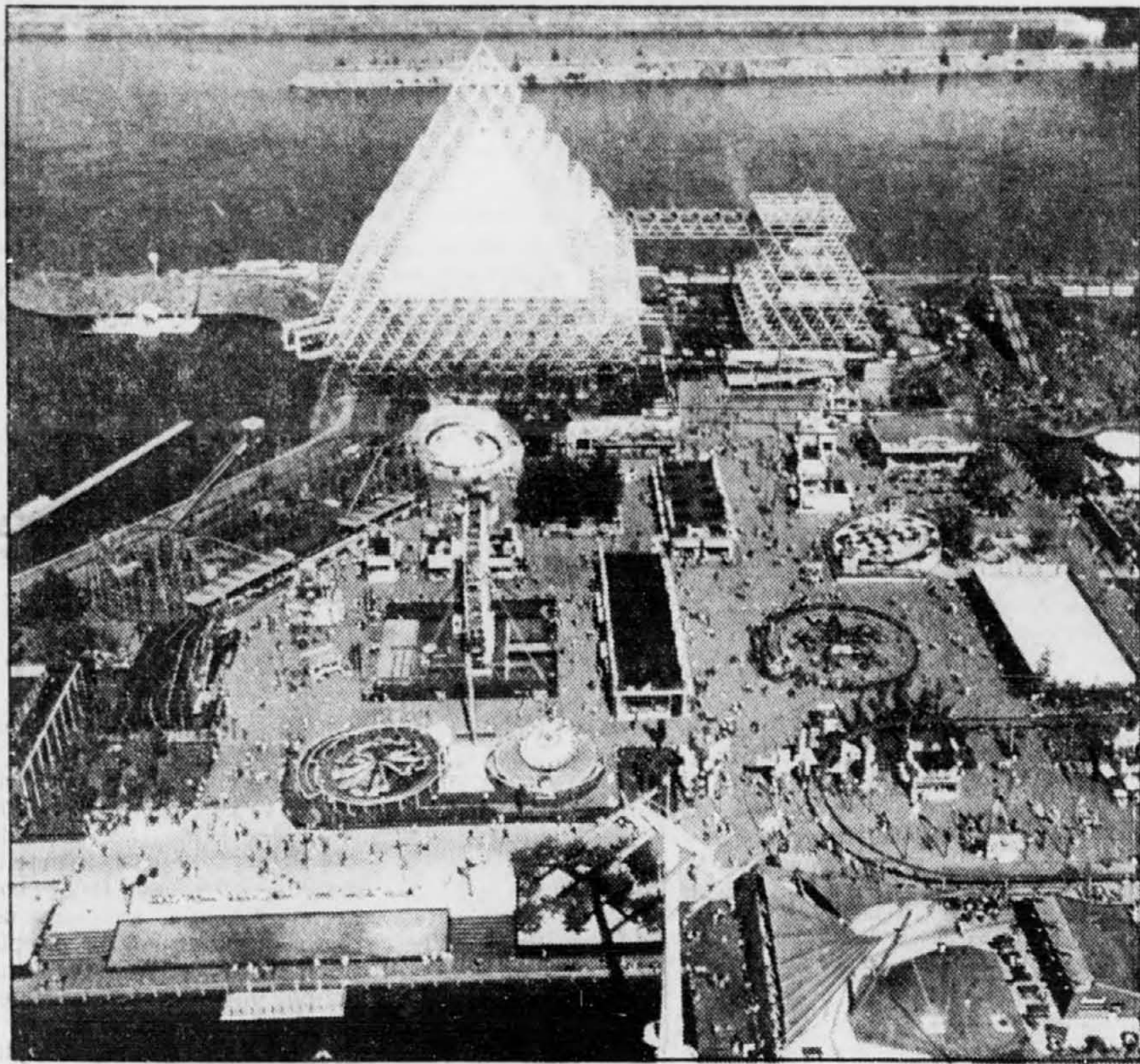
Déroulement de l'opération

Le samedi 26 novembre, peu après 6 h 30 du matin, six hommes armés maîtrisaient le premier gardien arrivant pour prendre son service à l'entrepôt de Brinks Mat, à Heathrow. Tour à tour, les cinq autres gardiens étaient maîtrisés, les mains attachées par des menottes, et deux d'entre eux étaient aspergés d'essence et menacés d'être brûlés vifs.

Moins d'une heure plus tard, les gangsters repartaient avec une cargaison de trois

tonnes d'or, arrivé la veille d'Amérique et destiné à l'Extrême-Orient. Les malfaiteurs étaient parfaitement renseignés, puisqu'ils savaient que l'or se trouvait là, qu'il n'y resterait que très peu de temps et ils ont su déjouer le système d'alarme compliqué de l'entrepôt.

Les assureurs avaient offert le jour même une récompense de deux millions de livres (\$3,6 millions), la plus grosse somme jamais offerte en Grande-Bretagne, pour toute information permettant l'arrestation des coupables.



Cette image familière de la Ronde totalement modifiée à compter de 84. Le Gyrotron cédera sa place à de nouvelles « supermontagnes russes », qui seront suivies par d'autres supermanèges. En sus des nouvelles attractions, on changera radicalement le décor avec un moins d'asphalte et un peu plus de verdure.

LA RONDE SE REFAIT UNE BEAUTÉ EN 84

Une nouvelle image et de nouveaux manèges dans un environnement repensé

À partir de la saison prochaine, les mordus de la Ronde peuvent s'attendre à y trouver d'importantes transformations, dont plusieurs nouveaux manèges et un environnement plus agréable et aussi plus intéressant pour l'oeil. C'est ce que LA PRESSE a appris, hier, de source sûre.

GEORGES LAMON

En effet, depuis quelques mois déjà l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), société paramunicipale gestionnaire de Terre des Hommes, s'attaque à un vaste plan de réaménagement complet de la Ronde échelonné sur une période de deux ans.

Déjà l'AMARC a retenu les services d'une équipe multidisciplinaire formée d'ingénieurs et d'architectes, d'architectes de paysage et des designers urbains. L'équipe a été chargée de préparer les plans et devis et l'estimation en plus d'assurer la surveillance des travaux de transformation de la Ronde, seul secteur rentable de Terre des Hommes. Déjà deux contrats ont été accordés, un de \$88 000 et un autre de \$175 000, aux firmes de consultants Paul Goyer et Pierre Colette, architectes, Bouthillier, Parizeau et Associés, ingénieurs en mécanique-électricité et Maurice D'Arcy et Associés, ingénieurs en charpente.

Beauregard : aucune précision

M. Luc Beauregard, président du conseil d'administration de l'AMARC pour un deuxième mandat, n'a pas nié que la Ronde ferait peau neuve dès la saison prochaine; il a cependant refusé d'apporter des précisions sur cette revalorisation de la Ronde.

« Je préfère attendre après la présentation du projet définitif de l'AMARC au conseil municipal de Montréal, prévu pour la mi-décembre », a précisé M. Beauregard.

Toutefois, il semble que l'AMARC veut ainsi maintenir l'intérêt du public à court et à long terme pour ce parc d'attractions, tout en soutenant la concurrence dans ce secteur, maintenant que le parc Belmont est disparu, et conserver la côte d'amour des mordus des manèges. On veut offrir aux amateurs de sensations fortes un parc d'amusement plus moderne, plus adapté à leurs exigences.

L'organisme s'inspirera donc des autres parcs d'amusement canadiens en introduisant un meilleur aménagement paysager avec plus de verdure et de fleurs et surtout moins d'asphalte, en rendant l'atmosphère plus agréable.

Ce réaménagement prévoit l'installation de six nouveaux manèges dont trois dans le monde des petits : la grande roue, le carrousel et les autos tamponneuses, un secteur qui sera du reste, également repensé. Par ailleurs, en 85, on installera une grande roue de 150 pieds de hauteur du côté du village québécois, sur la rive du lac des Dauphins. Il s'agira de cette

manière, d'orienter un nouveau centre d'intérêt en aménageant également une promenade ceinturant le lac. Plus tard, il est question d'un nouveau supermanège, « le Boomerang » à la place de la grande glissoire. Quant aux montagnes russes actuelles, elles céderont la place à de « supermontagnes russes » à l'endroit de l'ancien Gyrotron. Ce manège dessiné par des Américains et construit entièrement en bois par l'AMARC, sera, semble-t-il, le deuxième du genre en Amérique du Nord (après celui de Disneyworld).

Rappelons que l'AMARC est actuellement propriétaire de la moitié de la trentaine de manèges de la Ronde. Le supermanège monté en 81 par la firme hollandaise Viekomma, a coûté, à lui seul, \$1,5 million à l'AMARC qui l'a loué avec une option d'achat. D'ailleurs, il est de plus en plus question, semble-t-il, que l'AMARC opte pour l'achat de manèges, qui serait beaucoup plus avantageux que la location, location qu'on évalue à quelque \$2,5 millions annuellement.

Refaire le coup d'oeil

Par ailleurs, dès la saison prochaine, il est question de refaire entièrement le mail central de la Ronde, les alentours du fort Edmonton et les arcades. L'estrade de 1 200 places face au lac des Dauphins, d'où les spectateurs pourront admirer les artistes se produisant sur la scène flottante, sera réaménagée et dotée de nouveaux gradins semi-couverts de 4 500 places.

Enfin, le restaurant-rôtisserie BBQ, situé en face de la spirale, sera démolie pour faire place à un tout nouveau.

Bref, on veut tout refaire le coup d'oeil de la Ronde avec des aménagements appropriés pour le plus grand bonheur d'un public toujours plus exigeant.

Pour l'AMARC, il s'agit là des seuls réaménagements possibles à Terre des Hommes, maintenant que le gouvernement du Québec a décidé de redonner une nouvelle vocation à l'île Sainte-Hélène et à l'île Notre-Dame.

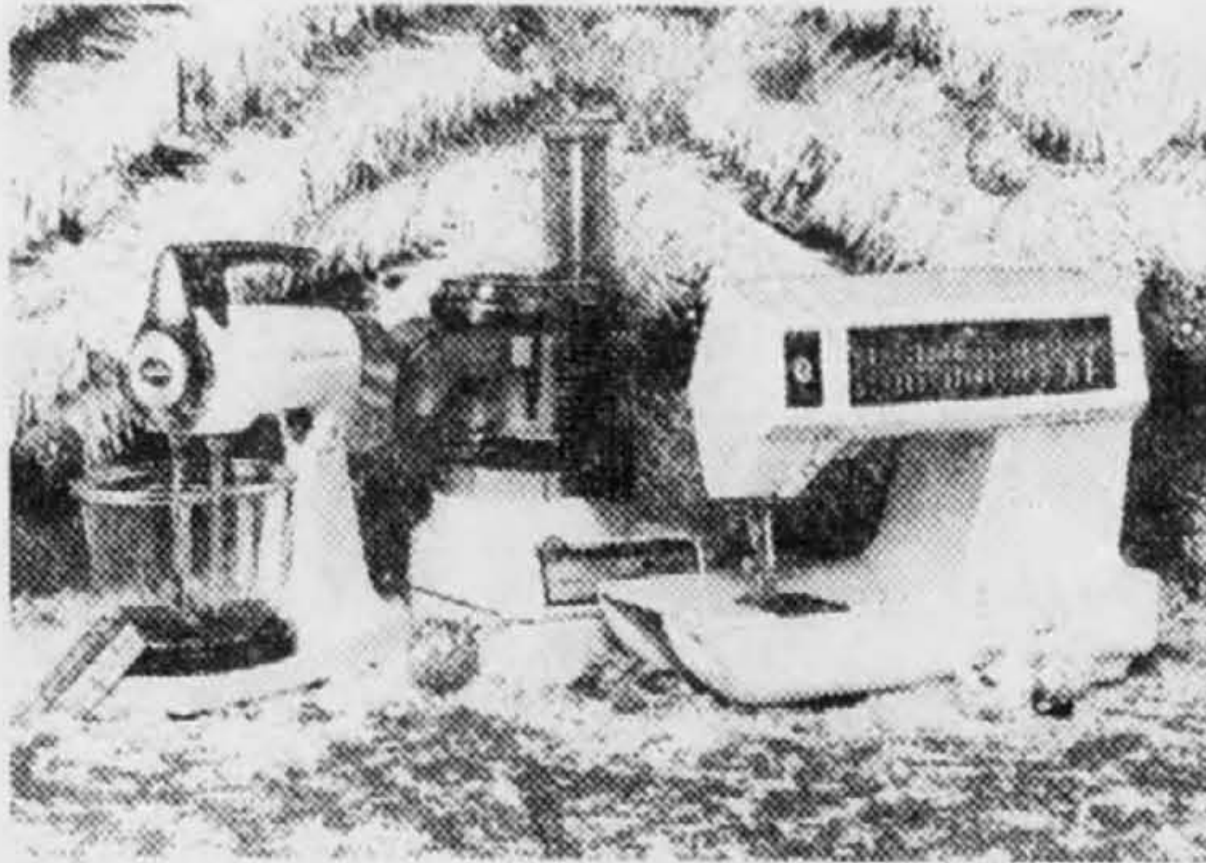
Annonce le 15 décembre

Rappelons que le projet gouvernemental de relance de Terre des Hommes présenté au début novembre par le gouvernement du Québec prévoit l'installation, dans une partie de l'île Sainte-Hélène, de la « Maison des sciences et des techniques » et dans l'île Notre-Dame, un centre à vocation agro-alimentaire avec ferme expérimentale.

Le ministre de la Science et de la Technologie du Québec, M. Gilbert Paquette, lancera d'ailleurs publiquement le 15 décembre à Montréal, le rapport de son ministère sur ce projet de Maison des sciences et des techniques. Du côté du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, on conserve le mutisme le plus complet sur le projet de centre de la nature dans l'île Notre-Dame.

UNE SINGER POUR NOËL UN SUNBEAM EN CADEAU

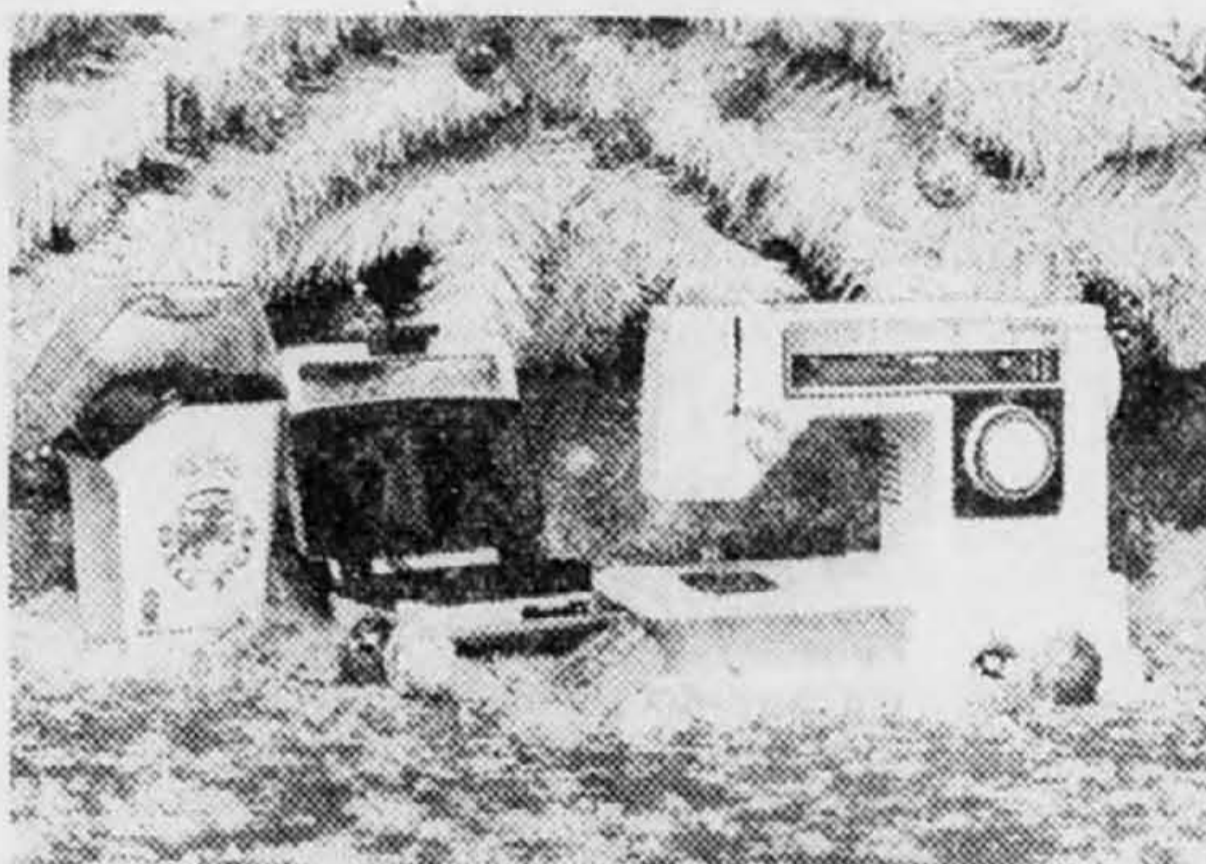
C'est le temps de vous procurer une machine à coudre Singer*. Du 14 novembre jusqu'au 24 décembre, profitez de l'offre spéciale de Noël en achetant l'une des machines à coudre suivantes et faites votre choix parmi 8 différents appareils ménagers Sunbeam, GRATUITEMENT. Pour recevoir votre cadeau Sunbeam, remplissez le certificat que vous remettra votre concessionnaire Singer. Cette année, Singer vous fait un cadeau: profitez-en. Veuillez allouer de 2 à 4 semaines pour obtenir votre appareil Sunbeam de votre concessionnaire Singer.



GRATUIT - Un malaxeur Sunbeam Vista Deluxe ou un moulin culinaire "Chef de cuisine" à l'achat de la machine à mémoire Touch-Tronic* 2010.



GRATUIT - Un fer à vapeur auto-nettoyant Sunbeam ou un rasoir électrique avec étui-cadeau à l'achat de la machine à mémoire Touch-Tronic* 2010.



GRATUIT - Un grille-mais (popcorn) Sunbeam "Big Pop" ou un grille-sandwich "Snack Factory", à l'achat de la Singer modèle de luxe 6136 à bras libre.



GRATUIT - Un ouvre-boîtes/affûte-couteaux automatique Sunbeam ou un sèche-hair à cheveux Pro 1500, à l'achat de la Singer modèle 5528 à bras libre.

- Pour connaître l'adresse de votre concessionnaire Singer, consultez les Pages jaunes sous la rubrique Machines à coudre, vente et service.
- Possibilités de crédit.
- Plus de 300 concessionnaires à travers le Canada pour mieux vous servir.

Recherchez les aiguilles à coudre et autres articles de mercerie Singer chez votre concessionnaire préféré.

SINGER

*Marque déposée de The Singer Company. Usager inscrit: La Compagnie Singer du Canada Ltée

Profitez de la performance TOSHIBA

l'efficacité d'un vidéo de qualité dans un format plein d'élégance



Magnéscope à cassette V-M 32C à chargement frontal

- s'adapte aux 105 canaux du câble
- capacité élargie de programmation: 8 émissions / 14 jours

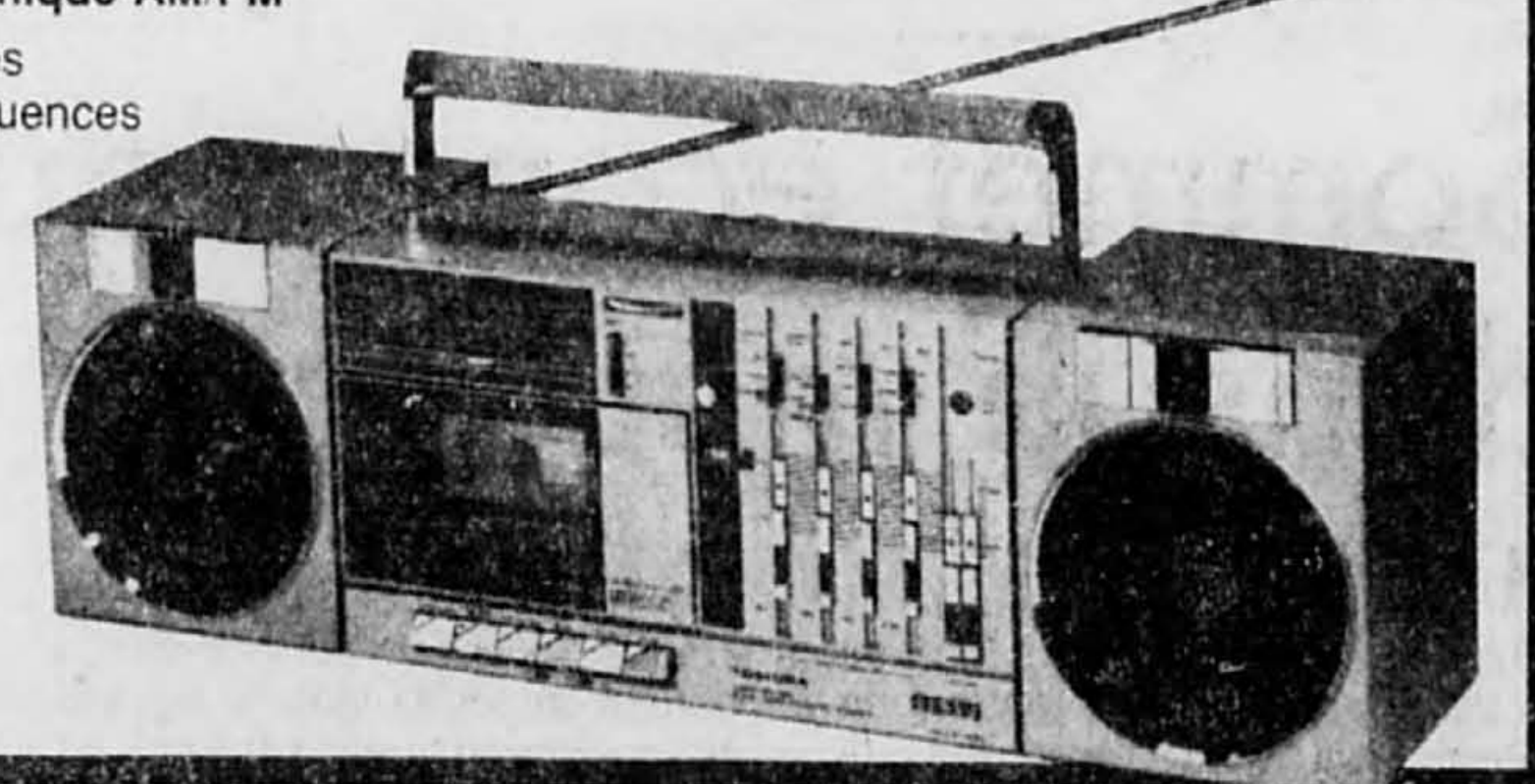
- image d'une qualité claire et précise
- recherche facile d'image fixe / ralenti
- télécommande à 8 fonctions

649⁹⁵\$

Radio-magnétophone RT-SX3 stéréophonique AM/FM

- 4 haut-parleurs sur deux voies détachables
- égalisateur graphique à 4 niveaux de fréquences
- sélection rapide des passages musicaux (MQSS)
- compatibilité bandes métal
- système DOLBY pour lecture seulement
- mixage microphone
- touches sensibles

299⁹⁵\$



A.T. T.V. & RADIO enr.
5559, boul. Léger
Montréal-Nord Tél.: 321-5159

T.V. & Électronique COUTU inc.
1251, rue Beaubien est
Montréal Tél.: 273-9121

PAUL DUBÉ Télévision inc.
2719, Désormeaux
Montréal Tél.: 352-2130

R.E. DUMOULIN T.V. inc.
783, Mistral (angle 8250, St-Hubert)
Montréal Tél.: 388-4777

Électronique MAMBO inc.
400, boul. Cartier
Laval Tél.: 663-2351

MARCEL T.V. Repentigny inc.
587, rue Notre-Dame
Repentigny Tél.: 581-8503

ROSEMONT Électronique inc.
5916, rue Bélanger est
Montréal Tél.: 256-7571

TEL-AUDIO inc.
29, rue St-Pierre
St-Constant Tél.: 632-2093

TÉLÉRAMA inc.
2194, Marie-Victorin
Varenes Tél.: 652-2755

Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1983 chez les marchands SPEC participants

SPEC